

Lire dans ce numéro : RIVALITÉ SANGLANTE, grand roman d'amour inédit

N° 113 (1^{re} Année-163)

REDACTION ET ADMINISTRATION
75, Rue Dareau, PARIS
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENTS ET CONCOURS
75, Rue Dareau, PARIS
(On s'abonne dans tous les bureaux de poste)

PRIX : 10 CENT.

L'ŒIL DE LA POLICE

Publication nationale

Nuit de Carnaval

Hebdomadaire



Il n'est pas de fêtes publiques qui ne soient troublées par quelque incident dramatique ou qui ne servent de prétexte à toutes sortes de méfaits.
De ces fêtes, le carnaval est sans contredit
(Lire la suite page 2.)

Dans ce numéro commence un GRAND CONCOURS avec 150 prix de valeur

Un Père criminel



Rentrant chez lui en état d'ivresse, un journalier de Carmaux, père de quatre enfants, s'arma d'un fusil et tira sur sa femme sans l'atteindre. Afolée, celle-ci qui était couchée s'enfuit en criant. Aussitôt la brute se jeta sur ses enfants, les roua de coups, et apercevant le dernier né dans le berceau où il était couché, il le prit et le lança avec force sous le lit, où il fut retrouvé, quelques instants plus tard. Ses exploits accomplis, la brute, entendant quelques voisins forcer la porte, enjamba la croisée et disparut.

Nuit de Carnaval (Suite.)

la plus propice aux exploits des malfaiteurs. Dans les rues, la foule se presse, se bouscule, rit et, bien souvent, se fâche. Des querelles éclatent; parfois, le sang coule et la réjouissance se termine dans le deuil.

Pendant que la foule s'amuse, les cambrioleurs s'introduisent dans les maisons momentanément abandonnées par les habitants et font main-basse sur tout ce qu'ils découvrent. Si, par hasard, un locataire réintègre inopinément son domicile, les malfaiteurs n'hésitent pas au besoin à le supprimer.

Ces jours derniers, dans une villa, aux portes de Florence, une jeune femme, rentrant de soirée, s'appretait à se dévêtir et retirait ses bijoux. Au dehors, par delà le parc entourant la villa, la foule en liesse riait et échangeait des lazzi avec les masques qui passaient.

Tout à coup, la porte-fenêtre qui donnait de plain-pied sur la terrasse de la villa s'ouvrit violemment. Trois masques firent irruption dans la chambre. Terrorisée par cette apparition, la malheureuse femme voulut crier; mais l'effroi lui contractait la gorge et paralysait sa voix.

En un instant, elle fut bâillonnée, ligotée, dépouillée de ses bijoux; les voleurs s'emparèrent de tout l'argent qu'ils trouvèrent dans les meubles.

Le lendemain matin, seulement, la femme de chambre de la victime trouva sa maîtresse, étendue par terre, évanouie. Les malfaiteurs avaient disparu facilement, grâce à leurs déguisements, et personne ne put donner aucun renseignement de nature à permettre à la police de se mettre sur leur trace.

Au moment où commencent devant la Cour d'assises de Rome les débats du grand procès de la Camorra, le souvenir des méfaits des sociétés secrètes revient à l'esprit de tous.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en mettant sous leurs yeux un historique de ces dangereuses sociétés en France et à l'étranger et en leur révélant les signes de reconnaissance qui leur sont particuliers.

Nous publierons, dans notre prochain numéro, le premier article sur les Sociétés secrètes et leurs Signes Cabalistiques.

Fraude protégée par les gendarmes

On parle, depuis quelques jours, de la contrebande des dentelles, et on reconnaît à nos braves douaniers un « flair » remarquable pour discerner les filets anciens des dentelles modernes, d'un commerce courant.

Ces dévoués fonctionnaires ne doivent pas seulement à cette importation frauduleuse une compétence enviable, mais aussi le plaisir d'admirer de jolies formes... Car nul n'ignore que les dames surtout s'y livrent, et il n'y a pas deux manières de constater le délit.

Pourtant nos douaniers auraient eu fort à faire s'ils avaient dû « visiter » toutes les contrebandières, lors d'une grève récente sur la frontière franco-belge. Sous prétexte de manifester et de voir si ne descendaient point quelques « renards » de la forêt d'Ardenne, les femmes des grévistes français se rendaient à la « Maison blanche », située en territoire belge, et y faisaient d'amples provisions d'articles de contrebande. Les plus maigres mon-

traient, au retour, un embonpoint inquiétant. Mais la manifestation était encadrée de gendarmes à l'aspect sévère, qui couvraient solennellement la fraude d'une inconsciente protection.

Mme Dallemagne grâciée

Mme Dallemagne, qui avait été condamnée le 18 janvier 1910 par la Cour d'assises de Versailles à cinq ans d'emprisonnement pour avoir, le 1^{er} août de l'année précédente, on s'en souvient, tiré à quatre reprises sur Mmes Bergé et Pétel, qui furent blessées, vient d'être grâciée.

Mme Dallemagne, dite Addey, avait déjà une première fois, le 26 novembre 1906, tiré sur M. Merlou, ancien ministre des Finances, décédé depuis, deux coups de revolver, au coin de la rue de Grammont, sur les grands boulevards, à Paris.

A l'issue de sa condamnation, les jurés de Seine-et-Oise signèrent un recours en grâce demandant la réduction de la peine de cinq à deux ans.

C'est en raison de ce recours en grâce et aussi de la conduite exemplaire que la condamnée a tenue à la maison centrale que celle-ci vient d'être grâciée.

Mme Dallemagne a quitté la prison de Rennes où elle purgeait sa peine.

Le testament de Grippen

Le président de la « probate court », sir Samuel Evans, s'est occupé de la question qui s'est posée entre les deux héritières de Mrs Crippen, l'une désignée dans le testament de Crippen, Miss Le Néve; l'autre, qui croyait avoir des droits aux fourrures et bijoux ayant appartenu à Belle Elmore, Mrs Hunn, la belle-sœur de Crippen, qui estimait que la cour pouvait négliger les prétentions du représentant et légataire d'un criminel.

Sir Samuel Evans a décidé de considérer comme légale la demande formulée par Mrs Hunn de gérer les biens de Mrs Crippen.

— Miss Le Néve, dit-il, n'a jamais demandé les biens de Belle Elmore et n'a jamais même eu l'intention de le faire. Quant à Mrs Hunn, c'est à plusieurs reprises qu'elle réitéra ses demandes à Scotland-Yard.

Atrocités commises sur des enfants

Une grande indignation se manifeste dans le sud de la Hongrie, à la suite de la découverte par la police, dans un campement de bohémiens à Orhoj, de 23 enfants, d'âges divers, volés à leurs parents et mutilés par les bohémiens, afin de mieux exciter la pitié publique. Dans la roulotte du chef de la bande, on a trouvé des instruments, avec lesquels on coupait des membres des enfants, on les aveuglait et on produisait toutes sortes de difformités. La bande a été arrêtée.

Les gâtés de l'audience

Un incident amusant s'est déroulé devant un tribunal de province. A l'appel des témoins, dans une salle quelconque, on vit s'avancer à la barre un enfant de quatorze ans dont l'apparition provoqua un éclat de rire général.

De taille exigüe, le jeune homme était vêtu d'une longue redingote dont les basques balayaient d'immenses bottines. Son pantalon, son faux-col, ainsi que son chapeau étaient évidemment ceux d'un homme.

Comme le président lui demandait comment il avait osé se présenter dans un tel accoutrement devant le tribunal, le petit bonhomme, très maître de lui, répondit qu'il s'était simplement conformé à la loi et, tirant la citation, il lut la formule l'invitant à « comparaître dans les affaires de son père ».

UN FOU ENTERRE SA MÈRE LUI-MÊME

Le juge de paix de Vergt, dans la Dordogne, accompagné d'un médecin légiste, s'est transporté au village du Boutinat, où un malheureux fou, âgé de 52 ans, avait enterré sa mère, âgée de 77 ans, dans un bois voisin de son habitation.

Le corps, qui a été exhumé, a été autopsié par le docteur, qui a conclu à une mort naturelle déterminée par congestion pulmonaire.

Le fou qui vivait avec sa mère ne jouissait plus, depuis quelque temps, de ses facultés mentales.

On était à même de le pourvoir d'un conseil judiciaire.

Il avait abandonné ses terres qu'il ne cultivait plus et laissait ses bestiaux sans nourriture.

Lui-même ne vivait que de pain trempé dans de l'eau.

Sa mère mourut le jeudi soir. Le vendredi matin, il mit le corps, sans le vêtir, dans une brouette, le transporta dans le bois, creusa un trou, et après y avoir mis le cadavre, il le recouvrit de terre et rentra chez lui.

Un habitant de la commune s'étant présenté pour lui demander des renseignements, il le mit à la porte en lui disant : « Maintenant que ma mère est morte, tu viens pour me voler, va-t-en ! »

Ce visiteur prévint des voisins qui vinrent

alors chez le dément lui demander des nouvelles de sa mère.

« Elle n'est plus malade, leur dit-il; elle guérie, allez la voir, dans le bois ! »

On avisa le juge de paix qui, après avoir venu le parquet, s'est transporté sur les lieux où il fit exhumer le corps.

En présence des magistrats, le coupable tint les propos les plus incohérents.

Il devait, disait-il, épouser la servante l'évêque; on avait tué sa mère; il avait sulté le roi René qui habite Périgueux.

L'encyclopédie revient souvent dans ses propos mêlée aux noms les plus fantastiques.

Il a remis au juge d'instruction un petit livre quelconque qu'il affirme être son encyclopédie favorite, et des papiers sans valeur qui représentent pour lui sa correspondance avec le roi René et autres personnalités marquantes.

Il n'a pas voulu signer sa bizarre déclaration ne voulant pas, dit-il, « signer sa tête ».

Il laisse ce soin à deux personnalités de Vergt qu'il nomme.

Ce malheureux dément a été écroué, être soumis à un examen mental et très probablement interné dans un asile d'aliénés.

L'émotion produite par cette affaire avait donné naissance aux bruits les plus fantastiques, est assez grande dans la région.

Un lépreux à Paris

Il y a à Paris un lépreux, un citoyen de la République Argentine, que la police arrêta il y a quelque temps comme vagabond.

Depuis combien de semaines se promenait-il dans nos rues, buvait-il à la Wallace, s'asseyait-il dans les musées ou les bureaux d'ombus? Nul ne le sait.

On l'envoya à la prison de la Santé, et ce fut là qu'on s'aperçut qu'il avait la lèpre!

Immédiatement, le directeur de la Santé l'expédia à l'infirmerie de Fresnes. Mais, là, on fut saisi d'horreur, à la pensée que le charmant séjour de nos sympathiques apaches pouvait être transformé en une lugubre vallée d'Aoste.

Un arrêté d'expulsion a été pris contre lui. Comment exécuter cet arrêté? Il ne peut être question de jeter le lépreux à l'une quelconque des frontières, les traités internationaux s'y opposent.

On ne peut que le reconduire à la frontière de son pays, c'est-à-dire à un port d'embarquement. Mais quel est le capitaine qui consentirait à le recevoir à bord?

Le problème est compliqué.

L'huissier et les moutons

Le maire des Lisses, qui possède un château frappé de 3.000 francs d'impôts, avait décidé de ne les pas payer — faute d'argent peut-être. Or l'huissier, n'ayant pu porter les 350 moutons que le châtelain lui offrait en paiement, reçut le lendemain les bons écus, sonnait et trébuchant, qu'il n'avait pu obtenir la veille.

Le châtelain s'était tiré d'affaire de la même façon que certain notaire de Seine-et-Oise, qui se trouvait, il y a quelques temps, dans la même situation. Le fisc saisit 200 de ses moutons. On ne les emporta pas, mais on décida qu'ils seraient vendus quarante-huit heures plus tard. Malheureusement, quand l'huissier vint pour procéder à la vente sur place, il fut pris d'un réel émoi lorsqu'on lui présenta les moutons: tous avaient été tondus ras et leur laine, déjà vendue, avait suffisamment rapporté à leur propriétaire pour qu'il pût acquiescer à sa dette.

On avait bien saisi les moutons, mais non

l'épaisse laine qui les recouvrait. C'était moins l'avis du notaire, que l'on ne va pas chicaner sur ce point.

Une épave de la guerre de 1870

Au village de Mars-la-Tour, existe une construction appelée « Le Château », qui a été en vente dédaignée et à côté de laquelle se trouve une pièce d'eau d'une certaine étendue.

Les voisins de cette propriété se plaignent des émanations qui se dégagent de la pièce d'eau, et qu'ils attribuent au purin qui s'y trouve dans celle-ci, ont décidé le propriétaire « Château » à faire épuiser l'eau de cet étang.

C'est ce qui a fait découvrir dans la vase de l'étang les squelettes d'un cavalier allemand et de sa monture qui, depuis quarante ans, trouvaient à cet endroit; le casque du cavalier était encore en bon état de conservation, les cuivres en étaient restés brillants.

Personne ne se doutait de la présence d'un étroit d'un de combattants de la bataille de 16 août 1870.

Contre les épingles à chapeau

Un alderman de Brooklyn vient de proposer à ses collègues le petit arrêté suivant, voici le résumé:

« Aucune personne ne devra, dans les lieux publics ou moyens de transport, porter des épingles à chapeau dont la pointe dépassera de plus d'un demi-pouce, à moins que ces épingles ne soient munies de boutons comme les fleurets. La contravention sera d'au moins 50 dollars. »

Et cette proposition va, sans doute, être adoptée à New-York.

Le chapitre des chapeaux est éternel! que dirait le bon alderman dans le Métropolitain de Paris?

Lamarque part pour le bagne

Lamarque, le chauffeur de la Drôme, pendant six jours à la maison d'arrêt de Valence, va partir pour l'île de Ré.

Le juge d'instruction de Nîmes a rendu en sa faveur une ordonnance de non-lieu pour des vols commis en cette ville.

Tragique noyade



Trois hommes, dont un vieillard de soixante-dix ans, transbordaient des fagots sur un cha aux fagots et fut entraîné par le courant. Le patron de la barque se maintint assez longtemps pour qu'on vienne à son secours, mais le troisième disparut dans les eaux.

L'ŒIL DE LA POLICE, chaque mercredi: 12 grandes pages, 3000 lignes de texte, 50 gravures en noir et en couleurs. 10^e le numéro, EN VENTE PARTOUT



DE LA POLICE DANS PARIS

UN APOLOGISTE DE LIABEUR. — Parce qu'il faisait dans un débit de la rue des Trois-Portes l'apologie de Liabeuf, un terrassier fut réprimandé par un serrurier qui buvait dans le même établissement. Une courte discussion s'engagea entre les deux hommes. Le terrassier, tirant alors un tiers-point de sa poche, en porta une dizaine de coups à son adversaire et prit la fuite.

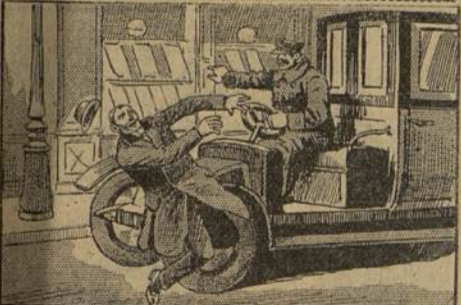
Il fut cependant arrêté peu après, non sans résistance. Le commissaire de police l'a envoyé au dépôt. (V^e Arr.)



LA JALOUSIE. — Dans une maison, 22, rue de la Tour-a-Anvergne, vivait un Turc et sa maîtresse. Celle-ci était courtisée par un autre Turc qui voulait l'épouser. Ce dernier vint l'autre soir chez les amants : une discussion éclata et le Turc amoureux tira un coup de revolver dans le dos de son heureux rival qui fut tué net. La concubine, déjà couchée, se mit courageusement, à demi-vêtue, à la poursuite du criminel, mais celui-ci, qui avait pris de l'avance, eut le temps d'arriver à son domicile où il se suicida. (IX^e Arr.)



UN AGENT BLESSE. — Requis par une brodeuse dont le fils, en proie à une crise de délire alcoolique, menaçait de se tuer, un agent emmena le malade au commissariat. Mais là, une nouvelle attaque prit le jeune homme qui se mit à tout briser dans le bureau du commissaire. On essaya en vain de le calmer. Absolument furieux, le dément porta un formidable coup de pied à l'agent qui l'avait amené. Celui-ci, atteint au bas ventre, a dû être transporté à l'hôpital. (X^e Arr.)



LES AUTOMOBILES MEURTRIÈRES. — Une auto venait de s'engager dans la rue Montpensier, rue peu fréquentée cependant, quand un passant qui traversait la chaussée et qui n'avait pas entendu venir la voiture, fut tamponné par une des roues avant. Quand on le releva, on s'aperçut qu'il avait une grave blessure à la tête. Transporté à l'hôpital de la Charité, il y succomba. (II^e Arr.)

RIVALITÉ SANGLANTE

Grand roman d'Amour

Par Daniel BOVIGNY

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

UN DRAME AU CHATEAU DE KERNEVEN

— Bonjour, père Yann ! comment va la santé ?

Le vieillard ainsi interpellé s'arrêta, et, s'appuyant sur son bâton noueux, leva lentement la tête.

— Ah ! c'est toi, Léonard, fit-il ; je suis bien aise de te rencontrer... Ça va comme toujours, mon ami, rien, ni bien, ni mal !

— Et votre fils ?... Pas encore de nouvelles ?

— J'allais justement t'en parler. Depuis cinq ans qu'il a quitté le pays, à la suite de son coup de tête, je n'ai pas cessé de le faire rechercher, tu le sais. J'ai mis en branle des policiers internationaux, des agences parisiennes et anglaises... Tu connais la somme que tout cela m'a coûté ? Eh bien ! rien, mon ami, rien, pas le moindre indice qui pût me faire espérer qu'il n'est pas mort. Aussi, maintenant, ma conviction est faite : mon pauvre gars n'est plus de ce monde... Ah ! c'est bien ma faute ! Pourquoi me suis-je montré si dur pour lui ? Mon cher Léonard, je suis bien malheureux !

Le vieux bonhomme essaya, du revers de la main, une larme qu'il n'avait pas pu refouler.

Petit, cassé, le front à terre, ses cheveux blancs débordant en longues mèches de son large chapeau breton et ruisselant sur son dos voûté, Yann de Kergaroul avait l'apparence d'un octogénaire, bien qu'il ne fût guère âgé de plus de soixante ans.

Son visage ravagé, où il n'y avait plus place pour une ride, était illuminé par deux petits yeux gris et pleins de feu, et attestait que cet homme n'avait pas toujours mené une existence facile et exempte de soucis.

Dans le pays, on considérait le père Yann avec une certaine admiration, comme un être mystérieux à qui il est arrivé des aventures extraordinaires.

— Il a brassé l'or à pelletées, disait l'un.

— Il aurait découvert un trésor, prétendaient quelques commères, et l'aurait gaspillé avec des femmes comme on n'en voit pas ici !

— Quoi qu'il en soit, objectaient quelques vieux loups de mer, un peu jaloux, s'il a fait plusieurs fois le tour du monde, s'il s'est remué comme un diable à faire on ne sait quelle besogne, il n'en a pas retiré de grands profits, attendu qu'il a juste de quoi vivre et élever sa fille.

A la vérité, tout le monde dans le village de Kerneven ignorait la situation de fortune du père de Kergaroul. Un seul homme, depuis que le vieux marin était revenu au pays, avait connu au juste ses revenus. C'était Vincent Cantal, vieux tabellion, ami d'enfance de Yann et père du notaire actuel, Léonard Cantal, qui était en même temps le parrain de Mlle Fernande, la fille du vieil original. Léonard, en prenant possession de la charge paternelle, avait été mis dans le secret, et encore de Kergaroul l'avait exigé ainsi. Vincent ne lui avait-il révélé qu'à son lit de mort le chiffre considérable

de cette fortune dont il allait avoir désormais la garde.

Le village de Kerneven, tapi, entre Saint-Malo et Rennes, au milieu d'une immense forêt, semble, telle une clairière, troubler la monotonie du vaste bois, avec ses maisonnettes où l'ardoise voisine avec le chaume, ses champs et son unique colline au sommet de laquelle se dresse fièrement un vieux château que cinq siècles n'ont pas réussi à terrasser. Cet antique manoir, croyait-on dans le pays, appartenait à M^e Léonard Cantal qui y donnait souvent de grandes fêtes : une fois par mois, les vastes salles aux lambris dorés s'emplissaient de toilettes froufroulantes qui tourbillonnaient, aux accents mélodieux d'un orchestre, sous le regard impassible des anciens seigneurs de Kerneven dont les portraits s'élevaient tout le long de la grande galerie, comme en un musée. Souvent aussi, le notaire conviait ses amis à des parties de chasse qu'il organisait dans le parc.

En réalité, Cantal n'avait que la garde du château de Kerneven dont le véritable propriétaire était Yann de Kergaroul. A sa colossale fortune le vieux marin avait voulu ajouter ce souvenir du moyen âge. Mais il semblait avoir accumulé ces richesses pour ne jamais en profiter. Son existence était celle d'un pauvre laboureur et tout, dans ses actes, ses paroles, sa tenue, indiquait une situation précaire. Sa femme et sa fille elles-mêmes étaient loin de soupçonner leur opulence.

Seul, Pierre, son fils, avait trouvé, un jour, par hasard, dans un vieux meuble, quelques lettres du Canada où l'on parlait des revenus énormes de Yann. Il demanda des explications à son père ; mais celui-ci entra dans une telle fureur qu'il menaçait son fils de le tuer s'il dévoilait le secret qu'il avait en partie découvert.

Le vieillard, depuis ce jour, rendit la vie insupportable à son fils, lui interdisant toute distraction, tout plaisir un peu coûteux, le privant parfois même du nécessaire. Il le contraignit à travailler la terre et à se livrer à toutes les corvées de ferme que l'on confie, d'habitude, à de grossiers valets.

Le jeune homme, d'une nature franche et douce, subissait sans se plaindre les caprices de son père. Mais, un beau jour, il ne put résister à la fougue de ses vingt-cinq ans. A la suite d'un ordre plus baroque et plus brutal que d'ordinaire, il se révolta. Pour ne pas alarmer sa mère ni sa sœur, il prétextait un voyage de courte durée et partit en se jurant de connaître à son retour le secret de son père.

Cinq années s'étaient écoulées depuis cette fuite et jamais la famille de Kergaroul ne sut vers quelles régions était parti son enfant. Pas une fois Pierre n'avait donné signe de vie, si bien que sa mère et sa sœur avaient pris le deuil, convaincues, hélas ! que le cher absent avait rendu son âme à Dieu.

Le père de Kergaroul commençait à subir les terribles tourments du remords et les paysans ne se gênaient plus pour faire, à haute voix, des réflexions désobligeantes sur son compte. Au début, au moment où, après avoir disparu pendant dix-huit ans, il était revenu au pays « mouiller son ancre », comme il disait, il inspirait aux rustres de son village une sorte de respect mêlé de crainte, mais



DE LA POLICE AUTOUR DE PARIS

LACHE AGRESSION. — En compagnie d'un de ses amis, un serrurier de vingt-six ans, regardait pendant la nuit, son domicile, rue du Chemin-Vert, lorsqu'en arrivant à l'angle des rues du Chevet-de-l'Eglise et du Chemin-de-fer, il vit s'avancer vers lui un livreur, âgé de vingt-trois ans, demeurant rue du Chevet-de-l'Eglise, qui, sans aucune provocation, le frappa d'un coup de couteau au bras gauche et prit la fuite. Le meurtrier a été envoyé au dépôt. SAINT-DENIS.



UNE AUTOMOBILE QUI VERSE. — En compagnie d'une marchande de vins, sexagénaire, un propriétaire était allé faire une excursion en automobile dans la forêt de Marly. En passant à Bally, l'auto, à un carrefour, dérapa brusquement et versa dans un fossé. Les deux voyageurs furent violemment projetés sur le sol. La sexagénaire est dans un état qui, en raison de son âge, provoque des inquiétudes. SAINT-NOM-LA-BRETECHE.



DRAME CONJUGAL. — Malgré une apparente union, deux époux vivaient en fort mauvaise intelligence. Le mari, très jaloux, voulut se venger de sa femme. Pendant la nuit, alors que sa femme dormait, il s'approcha d'elle et lui asséna deux coups de marteau derrière la tête. La blessée put cependant s'enfuir chez un voisin. Pendant ce temps, le coupable, d'un coup de fusil, se fit sauter la cervelle. BRUYERE-LE-CHATEL.



BLESSÉ ET DÉVALISÉ. — En sortant du chantier où il travaillait entre la Varière et le Perray, un ouvrier fut attaqué par trois grévistes, venus de Dourdan pour débaucher les travailleurs de la région. Unissant leurs efforts contre un seul homme, les trois forcenés assommèrent le malheureux ouvrier et lui volèrent son argent. VERSAILLES.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

L'AFFAIRE BÉCASSEAU

(Suite et fin.)

Bécasseau est venu au Tribunal correctionnel d'Andouilly-sur-Gargamelle, devant lequel il a assigné pour diffamation le nommé Lehérisson. Malheureusement, Bécasseau, qui a bu pour se donner du courage, fournit des explications assez embrouillées.

LE PRÉSIDENT. — Mais, à propos, est-ce que votre avocat est là, Bécasseau ? Je ne vois personne à la barre.

BÉCASSEAU. — Mon avocat, mon tribunal ? Mais j'en ai point besoin d'avocat !... Pour quoi faire, un avocat ?... J'connais ça... les avocats !... Ça vous demande des argents folles, jusqu'à des trois livres dix sous, ou même une paire d'écus ou une pistole quand c'est pas deux pour jaboter une demi-heure !... Et pour débrouiller quoi ? Des blagues, des ariettes, des météores, des raisonnements d'homme saoul.

LE PRÉSIDENT. — Alors vous avez sur vous le dossier, ou tout au moins la copie de la citation ?

BÉCASSEAU. — La citation ? J'en ignore au sujet de c'truc-là... J'ai ren de ren, mon tribunal... Mossieu l'hussier qui, au respect que j'vous dois, m'aura coté pus cher c'tannée qu'les taupes et les mulots, m'a remis un papier, mais j'ai allumé ma pipe avec. J'sis pas lecteur de ma nature.

LE PRÉSIDENT, à Lehérisson. — Et vous, prévenu ?

LE PRÉVENU. — L'papier d'l'hussier, j'l'ai plus, mossieu mon juge... J'l'ai plus !... Les souris l'ont mangé, foi de tambour-major... D'ailleurs, j'ai ren à dire ! c'est à vous d'vous débrouiller.

LE SUBSTITUT. — Cet homme a raison.

LE PRÉSIDENT, désespéré. — Nous sommes dans de beaux draps ! (Subitement illuminé.) N'est-ce pas vous qui avez rédigé la citation, maître Lambrequin ? Je vais vous interroger à titre de renseignement. Que dit-elle, cette citation ?

L'HUSSIÈRE, baissant la voix. — Il faut que je fasse un aveu au tribunal. C'est mon clerc qui l'a rédigée ; je l'ai signée sans la lire. Elle est d'ailleurs enregistrée. Malheureusement mon clerc est en voyage et il n'y a personne à l'enregistrement. Le receveur marie sa fille.

LE SUBSTITUT. — Si nous remettons l'affaire ?

LE PRÉSIDENT. — Y pensez-vous, monsieur le substitut ? Nous n'avons que celle-là ! tâchons au moins de la commencer. Si c'est

indispensable, nous renverrons la continuation des débats à une audience ultérieure. Écoutez tout d'abord les explications de Bécasseau... Vous avez la parole, Bécasseau.

BÉCASSEAU, désignant Lehérisson avec mépris. — R'gardez-moi ça, mon tribunal !... C'est l'fameux tambour-major de Culoison !... Ça tiendrait dans ma poche !... Y a pas sous la culotte des cieux un homme aussi laconique !... C'est haut comme trois fromages et c'est tordu comme une serpette !... Eh ! ben, mon tribunal, c'est un insecte, un asticot de c'te calibre qui a roulé Célestine, ma Célestine à moi, Célestin Bécasseau, dans l'ordure et dans la diffamation... V'là l'affaire en deux mots.

LE PRÉSIDENT. — Si vous continuez à insulter votre adversaire, je vous retirerai la parole... Laissez de côté la personnalité du prévenu. Occupons-nous de la diffamation qui est l'objet de votre plainte... Ce n'est pas vous, Célestin Bécasseau, qui avez été personnellement diffamé ? Il s'agit de préciser.

BÉCASSEAU. — Non, mon tribunal ! c'est Célestine... Et c'est tout comme, rapport que l'affront est pour la maison... L'tambour-major a dit ça par vengeance de sa bique...

LE PRÉVENU. — C'est des meneries.

BÉCASSEAU. — Rapport à ce qu'elle avait consommé dans mon jardin une demi-planche d'épinards.

LE PRÉVENU. — C'est des meneries.

BÉCASSEAU. — Alors, vu que le juge de paix

y'avait donné tort, pour se r'venger, il a dif-famé Célestine...

LE PRÉSIDENT. — Qu'a-t-il dit ? Toute la question est là.

BÉCASSEAU, crachant par terre, et levant la main. — Aussi vrai que j'm'appelle Célestine de mon p'tit nom, aussi vrai que j'suis un honnête homme et qu'vous en êtes un autre, mon tribunal. Ça s'est passé devant le comptoir, au Chariot d'Or, en présence de la patronne et du garçon d'écurie. Y'avait encore deux personnes, le garde champêtre et le tambour-afficheur, qui sont là pour le dire, dans eun' p'tite pièce, au fond du collidor.

LE PRÉSIDENT. — En quoi consiste la diffamation ? Voilà ce qu'il importe de savoir.

BÉCASSEAU. — Lehérisson a dit comme ça : « Célestine, c'est une créature qui fait déshonneur au village. » Même qu'il a ajouté : « C'est plein de gale et de vermine, et faut qu'Bécasseau soye un sans cœur et un propre à rien de la laisser sortir avec des sabots pas cirés. »

LE PRÉVENU. — Oui, j'ai dit ça. J'm'en dédis point. C'est la vérité.

LE PRÉSIDENT. — Je ne vois pas là de diffamation bien caractérisée, mais il est certain que Lehérisson a eu tort de tenir de tels propos. Ils sont injurieux pour la nommée Célestine.

BÉCASSEAU. — Avec une réputation pareille, comment voulez-vous que je la place, mon tribunal ?

LE PRÉSIDENT. — Quelle âge a-t-elle, cette



DE LA POLICE DANS LE SUD-OUEST

MEURTRIER DE SA MÈRE. — On découvrait dernièrement dans son domicile le corps d'une vieille femme tuée à coups de bêche.

Les soupçons se portèrent sur le fils de la victime, instituteur, à cette époque en congé chez sa mère. Celui-ci dénonça un voisin comme pouvant en être l'auteur, mais ce dernier démontra vite son innocence. Des témoins entendus ont donné des versions qui indiquaient l'instituteur comme étant le coupable. Celui-ci a été arrêté. **ANGOULÈME.**



AGRESSION A MAIN ARMÉE. — Au point du jour, une maraichère qui se rendait aux halles passait sur la route du Haillan. Soudain, quatre individus arrêtaient l'attelage et, à coups de bâton, ils frappèrent la malheureuse femme qui fut bientôt couverte de blessures. L'un d'eux tira même sur elle un coup de revolver. Mais au bruit de la détonation, un maraicher qui arrivait pressa l'allure de son cheval et les bandits s'enfuirent sans avoir pu dévaliser leur victime. **BORDEAUX.**



UNE EXPLOSION. — Un carrier et son frère étaient occupés dans une carrière à faire sauter des blocs de rochers. Ils avaient allumé une mine, mais celle-ci n'exploitait pas. Ils s'avancèrent près du trou creusé et se mirent à débarrasser leur charge au moyen d'une barre de fer. Une explosion formidable se produisit et les deux ouvriers furent atrocement blessés au visage et aux mains. **CHALUS.**



APRÈS BOIRE. — Dans un débit, des Espagnols se livraient à de trop copieuses libations. Bientôt une discussion éclata entre des consommateurs assis à des tables différentes et, tout à coup, une détonation retentit. Un des tapageurs avait tiré au hasard un coup de revolver et la balle avait atteint un consommateur en pleine poitrine. Tandis qu'on se précipitait au secours du blessé, le meurtrier prenait la fuite. **BORDEAUX.**

maintenant, on ne se cachait pas, à l'auberge, entre deux « bolées » pour émettre des doutes sur l'honnêteté de ce passé mystérieux.

Le vieux marin avait l'habitude de se promener seul, sur la route de Dol, et c'est là que Léonard Cantal le rencontra un matin du mois de mars 1904.

D'ordinaire peu communicatif, Yann paraissait, ce jour-là, vouloir causer. Il entraîna le notaire dans son étude et là, s'étant assuré qu'ils étaient bien seuls, il commença :

— Mon petit Léonard, tu sais, ou plutôt tu ne sais pas quelle amitié me liait à ton père. Pauvre Vincent ! il est mort bien jeune !

— Je n'ignorais pas que vous étiez son meilleur ami, dit Léonard.

— J'ai eu, plus d'une fois, l'occasion d'apprécier ses grandes qualités, qui faisaient de lui un homme supérieur. Il était l'honnêteté et le dévouement mêmes. Aussi n'ai-je pas hésité à lui confier la garde de ma fortune, et j'ai pu constater avec joie que j'avais eu raison de me fier à lui...

« Dis-moi, mon gars, le fils d'un tel homme peut-il être autre chose qu'un brave cœur ?

Le notaire sourit, en esquissant un geste de protestation, et comme il voulait placer un mot :

— Ne m'interromps pas, reprit brutalement le vieux loup de mer. Ce que je dis là n'est pas une simple flatterie, Léonard ! j'ai en toi autant de confiance qu'en ton père. Tu as en main toute ma richesse. Garde-la comme les yeux. Pourquoi je ne profite pas de mon trésor, pourquoi je vis comme le plus pauvre paysan de Kerneven, alors que je pourrais rouler dans des carrosses dorés, ne me le demande pas. Sache seulement que dans mon existence mouvementée, j'ai vécu des heures terribles, et que je crois en Dieu. Et si jamais tu me volais ou me trahissais, malheur à toi ! Malheur aux tiens !

Yann s'arrêta un instant, tandis que Cantal le regardait avec des yeux surpris.

— Pourquoi cette menace inattendue ? pensait-il.

Puisque mon pauvre Pierre est mort, continua le vieillard, Fernande sera, un jour, la seule héritière de mes millions. Mais quand elle entrera en possession de ma fortune, j'exige qu'elle se soumette à ma volonté. Elle épousera, comme elle en est digne, puisqu'elle est la fille du baron de Kergaroul, un homme de race portant le nom d'une vieille famille noble de Bretagne. Cela, je le veux absolument.

Léonard resta muet et comme atterré par les paroles qu'il venait d'entendre. Il regardait fixement le vieux bonhomme, se demandant si réellement c'était le père Yann qui venait de parler. Ah ! voilà qui était nouveau, par exemple. Comment ! lui, le vieil écumeur des mers, le corsaire sans pitié, l'homme de toutes les aventures et de toutes les besognes, voilà que le sang de ses ancêtres bouillonnait en lui, maintenant, et lui rendait tous les préjugés de sa race ! Obliger sa fille à épouser un seigneur breton ! Ah ! mais non ! cela ne serait pas. Et que deviendrait-il, lui, Léonard, qui adorait Fernande et qui la considérait déjà presque comme sa femme. Certes, la jeune fille ne l'aimait pas ; elle avait même, à maintes reprises, manifesté son indifférence pour lui, mais il l'aimait, lui, et cela suffisait. Une fois marié, il saurait bien faire changer les sentiments de sa femme à son égard.

En proie à une vive émotion, le notaire se hasarda à faire part à Yann de ses intentions matrimoniales.

— Si un jeune homme non titré, mais sérieux, demanda-t-il, aimant votre fille à la folie et pouvant la rendre la plus heureuse des femmes, vous demandait sa main ?

— Je la lui refuserais, dit simplement de Kergaroul.

— Et si cet homme, malgré sa naissance obscure, vous était cher ?

— Je la lui refuserais.

— Et si ce prétendant était moi-même, questionna Léonard, les yeux hors de la tête.

— Je te la refuserais à toi comme aux autres. Tu es le fils de mon meilleur ami. J'ai pour toi autant d'affection que pour mes enfants... Mais je ne te donnerai pas la main de ma fille... Je te fais beaucoup de peine, je le vois ; mais apprends donc, Léonard, que, dans un moment désespéré de ma vie, j'ai juré devant Dieu que Fernande n'aurait jamais, moi vivant, d'autre époux qu'un noble du pays.

Le vieillard se leva, reprit son bâton et, avant de sortir :

— Sur tout ceci, mon gars, motus ! recommanda-t-il, en allongeant son doigt devant ses lèvres.

La porte s'était à peine refermée derrière lui, qu'une belle femme aux cheveux d'ébène, à la taille élancée, au port majestueux et paraissant âgée de vingt-cinq à vingt-six ans entra doucement dans le cabinet du notaire qui agita ses bras et ses poings en marmonnant des injures et des menaces à l'adresse du vieil original. Elle s'arrêta devant Léonard et plantant ses larges yeux noirs dans ceux de son frère, elle murmura sur un ton de compassion :

— Mon pauvre Léo, je vois à ta figure et à ton trouble que tu n'as pas obtenu du père de Kergaroul ce que tu désirais.

— Crois-tu ! petite sœur, il veut...

— Je sais, interrompit Mlle Yvonne Cantal. Cachée derrière la porte, j'ai entendu toute votre conversation. Tu n'as pas été heureux. Mais à quoi bon te désoler et perdre ton temps en imprécations ?

— Que faire ? Donne-moi un conseil... Tu sais quelle est notre situation... Le père Yann était ma dernière planche de salut... Nous sommes perdus !

— Rien n'est perdu ! affirma la jeune fille en redressant le front. Son visage mat pâlit un peu et ses yeux prirent soudain une expression si dure que Léonard baissa la tête comme un écolier devant son professeur.

Quoique plus jeune de quatre années, Yvonne avait sur son frère un grand ascendant. C'était, d'ailleurs, une de ces femmes qui veulent dominer toujours et partout et ne pardonnent jamais à ceux qui leur tiennent tête. Elle avait voué une haine implacable à de Kergaroul qui l'avait, un jour, traitée en petite fille qu'on renvoie à ses poupées. Élégante, aimant le plaisir par-dessus tout, elle passait presque tout l'hiver à Paris et l'été parcourait la Côte d'Émeraude. Elle habitait le moins possible Kerneven où elle serait morte d'ennui. Elle n'avait, d'ailleurs, pas besoin d'être chaperonnée par son frère et bravait facilement l'opinion publique. Elle prétendait vivre à sa guise. Cependant l'existence qu'elle menait n'était pas son idéal ; loin de là. L'ambition la dévorait.

— Ah ! pensait-elle souvent, millionnaire ! être millionnaire ! Pouvoir réaliser sur-le-champ tous mes caprices : automobiles, hôtel à Paris, voyages non pas à Nice ou Monaco, cela ne se fait plus, mais en Égypte, sur les bords du Nil. Posséder un yacht plus confortable qu'un paquebot et qui émerveillerait les touristes quand il viendrait « modiller » devant Saint-Malo et Dinard !

Depuis longtemps, même toute jeune fille, elle se complaisait à se voir en imagination très riche, adulée par tout le monde, ayant à sa suite une nuée de flatteurs et de flatteuses, en un mot une des reines de Paris.

Mais maintenant cet invincible désir d'arriver à la fortune était devenu une idée fixe, presque un besoin et pour y parvenir, Yvonne Cantal était décidée à employer n'importe quel moyen.

(Lire la suite au prochain numéro.)



DE LA POLICE DANS L'OUEST

UN SATYRE FANTOME. — Depuis une quinzaine de jours le bruit court qu'un satyre, la nuit venue, se livre à de miniques obscènes. Plusieurs femmes affirment avoir été l'objet de propositions honteuses de la part de ce satyre. Il aurait été vu à plusieurs reprises, dans les premiers jours de la semaine, au parc de Flers et, les derniers soirs, il aurait fait des propositions malhonnêtes à deux jeunes filles de Saint-Georges-des-Groseillers. Malgré toutes les recherches, la police n'a pu encore le découvrir. **FLERS DE L'ORNE.**



BANDITS DE GRAND CHEMIN. — Après avoir passé une journée chez son beau-frère, un ouvrier couvreur regagna son domicile vers dix heures du soir. Avenue de la Gare, il fut attaqué par deux individus qui tentèrent de l'étrangler. L'ouvrier s'affaissa, inanimé, et les apaches, croyant mort, s'enfuirent, effrayés, sans avoir eu le temps de dévaliser leur victime dont l'état demeure très grave. **CONCARNEAU.**



EXPLOIT D'APACHES. — Sans méfiance, un agent de police regagnait son domicile passant auprès d'un groupe d'individus. Ceux-ci qui n'étaient autres que des apaches s'élançèrent vers lui et le renversèrent. Ceci fait, ils se mirent à le frapper à coups de talon et le laissèrent que lorsqu'il eut perdu connaissance. Un des bandits s'empara alors du sac de sa victime et aurait achevé le malheureux si des passants n'étaient venus à son secours. **NANTES.**



ACCIDENT MORTEL. — Un apprenti couvreur, âgé de 14 ans, travaillait avec son patron sur le toit d'une maison. Tout à coup il glissa et tomba dans le vide. Par malheur, il alla s'écraser sur la roue d'une brouette demeurée devant la porte. La poitrine défoncée, il fut tué net. **FECAMP.**

Célestine, au nom de qui vous faites le procès ?

BÉCASSEAU. — Dix-sept ans et trois mois.

LE PRÉSIDENT. — Alors, c'est au nom de Célestine, votre fille mineure, que vous portez plainte ?

BÉCASSEAU, ricanant. — Farceur, vous ne le voudriez pas, que ça soye moi le père à Célestine !

LE PRÉSIDENT. — Ménagez vos épithètes. Que lui êtes-vous, alors, à Célestine, si vous n'êtes pas son père ? En quelle qualité agissez-vous ?

BÉCASSEAU. — En quelle qualité, mon tribunal ? En quelle qualité ? Vu que c'est moi que j'ai élevée et éduquée, vu encore qu'à la pauvre innocente n'a qu'un moi et ma bourgeoisie pour prendre sa défense et l'intérêt de sa réputation.

LE PRÉSIDENT. — Vous êtes son père nourricier ?

BÉCASSEAU. — Comme qui dirait... Comme qui dirait aussi son parrain, vu que j'ai donné mon propre nom, à c'te pauvre innocente et qu'a s'appelle Célestine, rapport à que j'm'appelle Célestine.

LE PRÉSIDENT. — Ces titres sont insuffisants pour agir légalement ; il faut justifier que vous êtes son tuteur. Etes-vous le tuteur de Célestine ?

BÉCASSEAU, au comble de la stupefaction. — Son tuteur ? J'comprends pas, mon tribunal... Célestine c'est pas un jeune plant, c'est pas un

rosier... Ça n'a pas besoin d'un piquet pour être à la r'dresse.

LE PRÉSIDENT. — Essayons de nous faire comprendre. La jeune victime de la diffamation, ou de la prétendue diffamation, a-t-elle encore son père et sa mère ?

BÉCASSEAU. — Son père et sa mère... Attendez... Ils sont crevés... oui... ils sont crevés... J'm'en souviens.

LE PRÉSIDENT. — Dites qu'ils sont morts, ce sera plus convenable.

BÉCASSEAU. — Si y'a qu'ça pour vous faire plaisir, mon tribunal.

LE PRÉSIDENT. — Célestine est célibataire ?

BÉCASSEAU. — Si elle est seules... J'crois ben qu'a vit toute seule... J'ons qu'elle cheux nous...

LE PRÉSIDENT. — Si vous aviez consulté un avocat, Bécasseau, il vous aurait dit que si elle est seule, il n'y a que son tuteur qui ait qualité pour soutenir et défendre ses intérêts. En quelle qualité vous présentez-vous ?

BÉCASSEAU. — J'suis son propriétaire...

LE PRÉSIDENT. — Un propriétaire n'est pas le représentant légal de ses locataires mineurs.

BÉCASSEAU. — Mais c'est pas ma locataire.

LE PRÉSIDENT. — Je n'y comprends plus rien.

BÉCASSEAU. — Alois, moi, Célestine Bécasseau, si on manque de respect à Célestine, j'ai pas l'droit... Oh ! la, la !... J'aime mieux entendre ça que d'être sourd...

UNE VOIX, dans l'auditoire. — Sûr et certain.

BÉCASSEAU. — Vous entendez ? C'est ma bourgeoisie. Et pourtant elle est pas souvent de mon avis.

LE PRÉSIDENT, impatienté. — Finissons-en... Le tribunal, je vous le déclare une fois pour toutes, ne peut prendre en considération la plainte en diffamation que si cette plainte émane du tuteur... Si vous n'êtes pas le tuteur de Célestine, où est le tuteur de Célestine ?

BÉCASSEAU, furieux, se lève de grand, envoie son vaste chapeau gris au milieu du prétoire et applique un formidable coup de poing sur la table du greffier. — Bon sang d'un sang ! hurle-t-il... Qué manigance !... Qué comédie !... J'suis pas né d'hier, puisque j'ai quarante-sept ans... J'ai jardiné dans l'Nord ! j'ai jardiné dans l'Midi ! j'ai jardiné partout... mais c'est ben la première fois d'ma vie qu'j'entends dire à un tribunal qu'il faut poser un tuteur à eun'bourrique !... Un tuteur à eun'bourrique ! A-t-on idée d'ça ?

LE PRÉSIDENT. — Comment !... Une bourrique ?... Célestine est une bourrique ?

BÉCASSEAU. — Ben oui... c'est pas un amiral japonais... c'est eun'bourrique... eun'simple bourrique comme vous et moi, mon tribunal...

LE PRÉSIDENT. — C'est assez se moquer de la justice. Vous pouvez vous retirer, Bécas-

seau ! la cause est entendue... Ecrivez, greffier : « Le tribunal, attendu que la plainte portée par Célestine Bécasseau... »

MAITRE SALIVARD, avocat. — Monsieur le président, au nom du sieur Nicolas Leherisson, sabotier et remouleur à Culoison-les-Pissenillis, je dépose une demande reconventionnelle pour abus de citation directe et je conclus à ce que le tribunal veuille bien m'accorder cinq cents francs d'indemnité pour le préjudice causé et mon dérangement...

— Le tribunal renvoie Nicolas Leherisson, dit Tambour-Major, des fins de la plainte et condamne Célestine Bécasseau aux dépens plus vingt-cinq francs de dommages-intérêts.

La foule s'écoule bruyante et commente diversement le jugement pendant qu'en la chambre des témoins, le garde-champêtre Pinsaureille, et le tambour-afficheur Tournaurent, complètement oubliés, dans le désarroi final par M^e Lambrequin, appelé pour un constat urgent, et par Bécasseau douloureusement ahuri, eurent, loin des agitations de la rue, les petits verres absorbés dans la matinée.

Le Greffier.

MONSIEUR LUBIN & C^{IE}

Grand Roman policier *

PAR CONSTANT GUÉROULT

RÉSUMÉ. — Geneviève Dorival, fille d'un officier de marine, a été séduite par le vicomte de Mahiac. Elle a eu de lui un enfant, et cet enfant a disparu. Tout fait croire à un crime. Geneviève est accusée d'avoir enlevé son enfant à la nourrice qui en prenait soin et de l'avoir jeté ensuite dans la Seine. La Cour d'assises de Rouen la condamne, sur une série de faux témoignages, à cinq ans de travaux forcés. Son père, foudroyé par la douleur, meurt subitement à l'audience.

Au château de Rougemare, le vicomte de Mahiac peut être tranquille. Et cependant des drames se déroulent autour de lui. La maîtresse du comte de Mursy empoisonne la femme de celui-ci pour devenir comtesse à son tour et nul n'ignore que Lubin, un ancien policier, convaincu de l'innocence de Geneviève a résolu de découvrir les coupables.

Quatre ans se sont passés. Mietta, l'enfant de Geneviève se trouve au pouvoir d'un padrone, exploiteur de petits mendiants qui la torture. Elle s'évade; mais le padrone, Rinaldi, se met à sa recherche. Il rencontre quelques bandits qui ont été mêlés précédemment au drame et leur raconte comment un soir, un homme l'aborda sur le port du Havre.

PREMIÈRE PARTIE

Les Vengeurs

IV

CONSULTATION (Suite.)

« — Je viens de demander des renseignements sur votre compte, me dit-il; je sais où vous allez, et l'industrie que vous exercez, mais comptez-vous vous fixer pour toujours à New-York ?

« — C'est mon intention, répondis-je, mais qui peut répondre de l'avenir ?

« — Consentiriez-vous à vous charger d'un nouveau pensionnaire ?

« — Cela dépend de son âge.

« — Le voilà. »

« Il découvrit alors le manteau qu'il portait et me montra un enfant qui devait avoir un an environ.

« — Il est trop jeune, répondis-je.

« — C'est une fille et voici sa dot :

Et il me mit dans la main deux mille francs en or.

« — Mais, repris-je, enlevée sitôt à sa nourrice, je crains bien qu'elle ne puisse supporter la mer; si elle allait mourir ?...

« — Ça, c'est son affaire, ne vous en inquiétez pas trop. »

« Alors j'appelai Vincenza, qui prit l'enfant, j'empochai l'or et l'homme disparut.

Anatole se prit à réfléchir, puis il releva tout à coup la tête et, regardant fixement Rinaldi :

« Vous dites que l'enfant avait un an ?

« — A peu près.

« — Et il y a de cela ?

« — Quatre ans, puisque Mietta en a cinq aujourd'hui.

« Pourriez-vous me dire la date, le jour précis où cette enfant vous a été remise au Havre ?

« Parfaitement, le jour de notre départ, c'était précisément celui de la fête de Vincenza, c'est-à-dire le 23 mai.

Un éclair de joie passa dans les yeux d'Anatole. Il reprit :

« Et vous n'avez pas été curieux de savoir quel était l'homme qui vous confiait une si jeune pensionnaire ?

« Tu me crois donc bien naïf; j'avais alors un petit Napolitain de dix ans, très rusé; je lui donnai l'ordre de suivre l'étranger.

« Et il découvrit sa demeure ?

« Il n'était pas du Havre; il le vit entrer dans la gare du chemin de fer et l'entendit demander une première pour Rouen.

« Eh bien, padrone, s'écria Anatole, je connais l'homme qui vous a remis Mietta; je connais le père et la mère.

« — Nous tenons tous les fils l'affaire.

« — Non, car l'important nous manque, c'est-à-dire le nom de l'homme qui a fait enlever la petite. Heureusement, l'ami Chabot, celui qui vous l'a remise, demeure tout près d'ici, boulevard de l'Hôpital, où il s'est établi liquoriste; quand il saura que l'enfant vit et que nous la tenons, il ne demandera qu'à s'associer avec nous.

« — Allons vite le trouver, dit l'Italien. Ils partirent tous les quatre, et dix minutes après, ils s'arrêtaient devant une maison du boulevard de l'Hôpital.

Mais la boutique était fermée, et des voisins, interrogés, déclarèrent que Louis Chabot avait disparu depuis quelques jours sans tambour ni trompette, ce qui faisait croire qu'il avait mis la clef sous la porte.

* Voir l'Œil de la Police n° 101 à 112.

V

UNE FÊTE CHEZ LA COMTESSE DE MAHIAC

Laissons les dignes associés, Alfred, Anatole et Rinaldi à la recherche de Mietta et de Louis Chabot et revenons à quelques-uns des personnages de ce récit que nous avons laissés à l'écart.

C'est dans un des plus élégants hôtels de la rue de Courcelles et au milieu d'une fête d'un éclat féerique que nous les retrouvons.

Cet hôtel appartenait à la comtesse de Mahiac, et elle donnait le premier bal masqué de la saison.

Il était minuit, l'heure où arrivaient les invités.

Aussi les équipages débouchaient-ils à la file dans la vaste cour de l'hôtel, où le piaffement des chevaux, le claquement des portières s'ouvrant et se refermant avec fracas, l'éclat du gaz ruisselant sur le cuivre des harnais, sur les fleurs et les diamants des femmes formaient un tableau d'un effet vertigineux.

A mesure qu'ils étaient annoncés et qu'ils entraient dans la vaste galerie préparée pour cette fête, les nouveaux venus étaient passés en revue par ceux qui se trouvaient déjà là.

On entra masqué ou le masque à la main, chacun suivant sa fantaisie; il n'y avait pas de consigne à cet égard.

Les premiers seuls étaient annoncés, naturellement, les autres témoignant, en gardant leur masque, qu'ils voulaient conserver l'incognito, au moins pour une partie de la soirée.

Mais tous, remettaient leur carte d'invitation à celui des domestiques qui les débarrassait de leurs pardessus.

Parmi les premiers arrivés, pressés non loin de la porte pour assister à cet éblouissant défilé, on eût pu remarquer un groupe composé de deux jeunes gens et de trois dames, dont une semblait être la mère des deux autres.

Avouons tout de suite qu'elles trouvaient peu à louer et beaucoup à critiquer.

Mais peut-être fallait-il attribuer ces dispositions peu charitables à leur position sociale plutôt qu'à leur caractère.

Riches seulement de leur nom et leur beauté, Mlles de Boisjoli étaient encore filles à vingt-cinq et vingt-six ans.

L'un des deux jeunes gens était Victor de Boisjoli, leur frère; l'autre, Charles Desjardins, un ami.

Après plusieurs noms sans éclat et plusieurs personnes insignifiantes, le domestique qui jouait le rôle d'introduit par un nom avec quelque emphase : M. le comte et Mme la comtesse de Mursy.

Le comte entra, pâle et grave.

Il n'était pas costumé. La comtesse portait un splendide costume renaissance en velours noir mat et satin rouge sombre, qui s'alliait harmonieusement aux tons chauds de son teint et au caractère ardent de sa beauté.

Le groupe Boisjoli les regarda passer en silence.

Et de tous côtés la belle comtesse de Mursy put entendre s'élever un murmure dont la signification était des plus flatteuses pour son amour-propre.

« Eh bien, dit Charles Desjardins, à l'une des sœurs, j'attends la critique.

« — J'avoue que je la trouve presque parfaite, répondit la jeune fille, et que, pour une ex-bijoutière elle a des façons...

« — Bijoutière ! Allons donc ! riposta Victor de Boisjoli avec feu, ce sont des envenimes qui ont imaginé cette histoire; voyez sa démarche, son regard, son port de tête, le caractère même de sa beauté,

et dites si elle n'est pas grande dame jusque dans les plis de sa robe; dites si il est ici une seule femme qui puisse lutter avec elle de grâce et de distinction.

Il se tut tout à coup à l'entrée muette d'une femme blonde, les traits couverts d'un petit masque rouge qui descendait jusqu'à la lèvre supérieure.

Toutes les grâces et les séductions de la blonde, cette femme les possédait.

Elle portait un costume de courtisane romaine qui laissait les bras et les épaules nus, et il était impossible de rien imaginer de plus parfait, les plus belles naïades de Coysevox et de Jean Goujon eussent pâli près de ce beau corps. Les formes à la fois pleines et pures, le cou d'une blancheur de marbre, le contour du visage, tout était exquis.

Dans sa démarche, dans son port de tête, dans sa façon de regarder, il y avait à la fois de la hauteur, du dédain, l'assurance imperturbable de la femme habituée à tout dominer par sa beauté.

Comme si le hasard eût voulu produire un contraste, le personnage qui vint ensuite, sans être annoncé parce qu'il était également masqué, était un vieillard de petite taille et fort maigre, portant l'habit pailleté d'un gentilhomme du temps de Louis XV.

Puis le domestique annonça :

« — Le prince Tezka !

Tous les regards se portèrent curieusement sur ce nouveau personnage.

Il était de taille ordinaire et n'avait rien de remarquable au premier abord. Mais tout dans sa personne était si harmonieusement équilibré, on y distinguait un si heureux mélange de grâce et de force, qu'il ne tardait pas à fixer l'attention.

Il avait la barbe et les cheveux d'un blond ardent, et ses yeux noirs, accusaient une grande force morale.

« — Eh ! mais, dit Mlle Clotilde de Boisjoli, n'est-ce pas ce prince valaque qui s'est suicidé, il y a deux ans environ.

« — C'est lui; heureusement c'est au cœur qu'il a visé, de sorte qu'une fois rappelé à la vie, il s'est trouvé aussi joli cavalier qu'auparavant.

« — Et avec un prestige de plus, celui qui s'attache toujours à l'homme qui, joli garçon, a voulu renoncer à la vie.

« — On a dit qu'il avait été poussé à cette folie par un désespoir d'amour.

« — On a dit tant de choses qu'on ne sait à quoi s'arrêter; mais, ce qu'il y a de certain et ce qui a mis le prince tout à fait à la mode, c'est la transformation complète qui s'est opérée dans son caractère depuis cette tentative de suicide. On dirait qu'ayant effleuré du pied les sombres bords, il s'y est dépouillé de sa personnalité et en est revenu avec une autre âme. Jadis léger, indolent, ennuyé, égoïste et sceptique, il est ressuscité grave, sérieux, charmant, et, dit-on, car il s'en cache, à la recherche des infortunes à soulager, prodiguant sa fortune à faire le bien, et pourtant, étrange contraste dans les jugements dont il est l'objet, il passe dans le monde pour un homme fatal, doué du mauvais œil ou à peu près, laissant quelque malheur après lui dans chaque maison dont il franchit le seuil, si bien qu'on l'invite de toutes parts à cause de sa grande position et de ses hautes qualités, et qu'on redoute presque de le voir arriver.

Pendant qu'on annonçait plusieurs personnages venus après lui, le prince Tezka pénétrait dans la foule dont l'immense galerie commençait à être encombrée.

En passant près du petit vieillard qui l'avait précédé, masqué et costumé en gentilhomme Louis XV, il lui toucha

l'épaule, se pencha à son oreille, puis le quitta pour suivre un autre courant.

En ce moment un nouvel astre féminin faisait son entrée, ainsi annoncé :

« — La duchesse Aitché d'Alcioja.

La duchesse Aitché, comme on l'appelait communément, pâle, avec des yeux d'un noir profond et des cheveux châtains, dont les tons fauves rappelaient certaines toiles de Rembrandt, joignait à la distinction la plus aristocratique, un air de langueur, de grâce indolente, qui rappelait les types de son pays (on la disait Circassienne), et donnait à sa beauté un double caractère dont le charme était irrésistible.

Immédiatement après elle, on annonçait M. Pierre Bouvard.

« — Ça ne pouvait pas manquer, dit Clotilde de Boisjoli, ce pauvre M. Bouvard ! Il languit loin des beaux yeux de la duchesse Aitché comme une plante privée de soleil. A quand le mariage ?

« — Dans quinze jours, dit-on.

« — Il n'est ni beau, ni distingué, M. Bouvard, mais il a hérité de quinze cent mille francs qu'il a triplés, depuis quatre ans, car, en affaires, il est très fort.

« — Les uns disent très, les autres disent trop.

Une heure après, la fête était dans tout son éclat. Les uns dansaient, les autres causaient, d'autres étaient déjà aux tables de jeu, et parmi ces derniers, on comptait quelques femmes.

L'une d'elles était la belle blonde au masque rouge. Elle était venue dans la salle de jeu au bras du vicomte de Mahiac.

« — Ne jouez pas trop, lui dit-il à voix basse avec une inquiétude qui perçait, malgré tous ses efforts pour la dissimuler.

Il ajouta aussitôt :

« — Je crains ces émotions pour votre santé.

La belle blonde regarda fixement le vicomte à travers les trous de son masque et un sourire effleura ses lèvres.

Ce sourire fin, ironique, hautain, avec une nuance de cruauté, disait clairement : « Je comprends fort bien l'angoisse que vous croyez me cacher, mais je n'y comptais nullement. »

Et elle s'assit à une table de jeu.

« Dites-moi, cher ami, dit un jeune homme au prince Tezka, vous qui, dit-on, lisez à travers les cœurs, à plus forte raison à travers les masques, savez-vous quelle est la femme que cache ce masque rouge ?

« — Je le sais, répondit le prince.

« — Bah !

« — Cette femme est la sultane favorite d'un roitelet allemand, dont elle est en train de grignoter tout doucement le royaume et les sujets, jusqu'à ce qu'un de ces effrayants caprices, comme elle en a parfois, et qui fondent des millions en quelques jours, réduise tout à coup ce pauvre roi à mettre sa couronne en gage et ses sujets au pain sec.

VI

LE JEU

Tout en répondant aux questions qui lui étaient adressées, le prince Tezka suivait de l'œil la belle blonde et se préparait, avec un intérêt visible, à suivre la partie qu'elle allait engager.

Le vicomte de Mahiac se tenait debout derrière elle, et, en dépit de l'air souriant qu'ils voulaient exprimer, ses traits laissaient percer une secrète anxiété.

Comme si elle l'eût senti là, la jolie blonde se retourna, et avec un geste de la main, qui contenait un ordre déguisé :

« — Allez donc danser, Monsieur le Vicomte; je suis peut-être ici pour un peu de temps, je vous donnerai plus tard la valse que je vous ai promise.

Le vicomte répondit par un salut assez gauche à cette invitation de se retirer et quitta le salon de jeu.

« — Comprenez-vous, cher prince, reprit le jeune homme qui venait d'interroger ce dernier, que cette ravissante créature s'obstine à rester masquée ? Il est probable que personne ici ne la connaît, puisqu'elle est Allemande ?

« — Vous vous trompez, répondit le prince, je vous ai dit qu'elle enrait pour une forte part dans le budget d'un petit potentat allemand, mais cela ne veut pas dire qu'elle soit Allemande. Elle est Française, au contraire; elle habite aussi souvent Paris que les États de son seigneur; elle y est même fort connue, et c'est pour cela qu'elle garde son masque.

— Est-il indiscret de vous demander le nom de cette belle mystérieuse?
 — Nullement ; je dois seulement vous prévenir que la sirène est bien plus dangereuse que Charybde et Scylla réunies, que beaucoup se sont risqués près d'elle avec la pensée de l'aimer un jour, qui se sont trouvés enveloppés de telles séductions, que tous y ont englouti leur fortune et quelques-uns l'honneur. Avec elle, le caprice devient toujours passion, et la passion demeure éternelle, résistant à tout, même aux plus humiliants dédains, même aux plus sanglants affronts. Maintenant, vous voilà prévenu.
 — Et je vous en remercie : mais je vous demandais son nom.
 — Elle en a deux : en Allemagne, elle se nomme Mme de Saint-Mar.
 — Et à Paris?
 — Nana Bourassin, de son nom de guerre ; de son vrai nom, Lilia.
 — Quoi ! cette étoile du demi-monde, cette perle des courtisanes dont j'ai tant entendu parler !...
 — La voilà.

— On m'en avait fait un merveilleux portrait, mais, je l'avoue, sa beauté dépasse tout ce qu'on m'en avait dit, et il y a deux choses qui dépassent sa beauté, c'est son intelligence et sa puissance de volonté. Fille d'un gargotier de la rue Saint-Antoine, son ambition ne connaît pas de limites, elle vise aux plus hauts sommets et elle est femme à y atteindre.
 Pendant ce dialogue, le jeu s'était engagé entre Nana Bourassin, puisque nous l'avons nommée, et un riche Anglais.
 Le prince, alors, cessa de causer pour suivre les péripéties de la lutte.
 Elle dura vingt minutes, au bout desquelles, après des phases diverses, la courtisane restait maîtresse du champ de bataille avec un tas d'or et de billets de banque devant elle.

Le Valaque s'offrit alors à prendre la place que venait de quitter l'Anglais.
 Lilia parut hésiter.

— Vous êtes le prince Tezka ? dit-elle en le regardant fixement.

— Oui, ma belle Romaine, répondit celui-ci, en faisant allusion à son travestissement.

— C'est que... Voyons, voulez-vous me permettre de pousser la franchise jusqu'à l'inconvenance ?

— Sortant d'une aussi jolie bouche, nulle parole ne saurait me choquer.

— Eh bien, on prétend que vous êtes doué du mauvais œil, et ne m'étant pas munie ce soir de certaines armes secrètes qui m'ont été vendues à Naples comme très efficaces contre la jettature, vous comprenez, la partie ne serait pas égale.

— Rassurez-vous, belle dame, je ne connais ici de mauvais œil que celui qui ravage tous les cœurs, c'est-à-dire l'œil bleu qui me fait face, et c'est à moi au contraire à me tenir en garde contre sa funeste influence.

Lilia répondit à ce compliment par un gracieux sourire, puis elle répondit :

— Allons, je m'en rapporte à votre bonne foi ; asseyez-vous donc là et commençons.

Le Valaque s'assit.

— Savez-vous, prince, dit la belle courtisane en battant ses cartes, que vous avez dans le monde la réputation d'un sorcier ?

— Je l'ignorais, répondit le prince en battant aussi son jeu, mais s'il faut vous l'avouer, et puisque vous me donnez l'exemple de la franchise, je ne suis pas éloigné de le croire.

— Hein ! fit Nana, en laissant retomber sur la table sa main de courtisane grecque, si blanche et si divinement pure de forme qu'on eût dit un fragment de quelque déesse de Praxitèle.

— Mon Dieu ! oui, reprit le Valaque, je me suis aperçu que j'avais le don de lire la pensée des gens dans leurs yeux et parfois même leur destinée.

— En vérité ? dit Lilia avec un léger tressaillement.

— Puis elle reprit avec quelque hésitation : Sauriez-vous lire dans les yeux à travers les trous d'un masque ?

— Jen'en ai pas encore fait l'expérience.

— Essayez donc.

— Volontiers.

Ils jouaient tout en causant.

Le prince fixa un instant son regard sur les yeux de Lilia.

Puis abattant une carte :

— Connaissez-vous les œuvres de Shakespeare, ma belle Romaine ?
 — Je connais celles que j'ai vu jouer.
 — Avez-vous vu jouer *Macbeth* ?

— Oui.

— Vous rappelez-vous la scène où trois sorcières prèdisent à Macbeth qu'il sera roi ?

— Parfaitement.

— Eh bien ! je ne saurais dire au juste si vous serez reine mais ce que je puis affirmer, c'est que vous y songez.

Lilia cessa tout à coup de jouer, et regardant le prince avec un mélange de surprise et d'effroi :

— Par exemple, c'est trop fort ! murmura-t-elle.

Le prince plongea encore un regard dans les yeux de Lilia.

— Il y a un obstacle à la réalisation de ce rêve, dit-il.

— Ah ! et quelle est la nature de cet obstacle ?

— Un nom.

— Expliquez-vous ?

— Je ne vous ferai pas l'injure de vous demander si vous connaissez l'histoire de France.

— Naturellement... Mais faites comme si je ne la connaissais pas.

— Et si je vous disais que le du Barry qu'il vous faut, je l'ai déjà en vue.

— Vous ! s'écria Lilia, qui marchait de surprise en surprise.

Elle ajouta :

— Depuis quand ?

— Depuis une minute.

Elle resta un instant muette de stupeur.

Elle reprit bientôt :

— Je me demande si nous nous comprenons bien.

— Parfaitement, je vous jure.

— Ah ça, voyons. Monsieur, dit gravement Lilia, vous savez qui je suis, n'est-ce pas ?

— Faut-il vous répondre en français ou en allemand ?

— Allons, vous savez tout.

— A peu près.

— Et sachant... cela, vous prétendez me trouver le... du Barry dont le nom et la position peuvent seuls me conduire au but de mon ambition ?

— Je m'y engage.

le vicomte de Mahiac dans la salle danse, et d'un ton parfaitement dégoûté.
 — Vicomte, lui disait-elle, imaginez-vous que j'ai gagné ce soir jusqu'à treize mille francs ; malheureusement la valse a changé ; j'ai tout perdu et, de douze mille francs sur parole, vous m'apporterez cela demain matin, n'est-ce pas ?

Le vicomte devint affreusement pâle.
 — Qu'avez-vous donc ? lui demanda naïvement Lilia. Est-ce que cela vous contrarierait ?

— Pas le moins du monde.
 En quittant la table de jeu, le prince Tezka, perçant la foule, était allé aborder dans un angle de la galerie, le petit gentleman Louis XV avec lequel il avait échangé quelques mots en arrivant.

Le petit vieillard, tout en puisant dans sa poche une prise dans une belle tabatière d'or, avait causé quelques instants avec le jeune prince, puis celui-ci l'avait quitté et après avoir cherché quelque temps dans la foule, était allé à la comtesse Mursy et avait sollicité la faveur de danser avec elle la première valse.

VII

PROPOS INQUIÉTANTS

Pendant que l'orchestre jouait le prélude de la valse, le prince de Tezka promenait avec la comtesse de Mursy son bras, sans remarquer qu'ils étaient tous deux l'objet de l'attention générale.

C'est que, remarquablement beaux l'un et l'autre, il y avait dans leurs deux types une analogie saisissante, quelque chose comme une affinité physique et faisait de leur rapprochement un tableau frappant et une attrayante singularité.

Le Valaque était à la fois charmant et grave.

Dans sa pose, dans sa démarche, dans l'audace contenue qui caractérisait sa physionomie, dans le calme puissant qui se dégageait de son regard, on reconnaissait une intelligence supérieure et une forte volonté.

Son sourire annonçait une belle nature et un caractère élevé.

La comtesse, avec ses grands yeux fauves, aux reflets d'or bruni, avec son regard fixe, où brûlait une fièvre mystérieuse, son calme sombre, sous lequel on sentait vibrer quelque orage latent, formait bien avec le prince un tableau complet, magnifique d'aspect et harmonieux dans son étrangeté.

— Savez-vous, prince, lui disait la comtesse que j'ai été quelque peu étonnée de votre invitation ?

— Cette surprise prouve la triste opinion que vous aviez de mon goût, Madame.

— Non, mais elle prouve que, pour moi, comme pour tous, votre caractère, votre nouvelle manière, celle qu'on vous connaît depuis deux ans, est antipathique à la valse et l'on s'étonne, comme d'un accident phénoménal, de vous voir accepter comme tout le monde.

— Eh ! qui sait, Madame, si ma nature excentrique et bizarre n'a pas été entraînée vers vous par une frappante ressemblance ?

— Moi ! se récria la comtesse, mais je suis comme tout le monde.

— Erreur, Madame, et, puisque vous ne vous connaissez pas vous-même, permettez-moi de vous faire votre portrait.

— J'en suis fort curieuse.

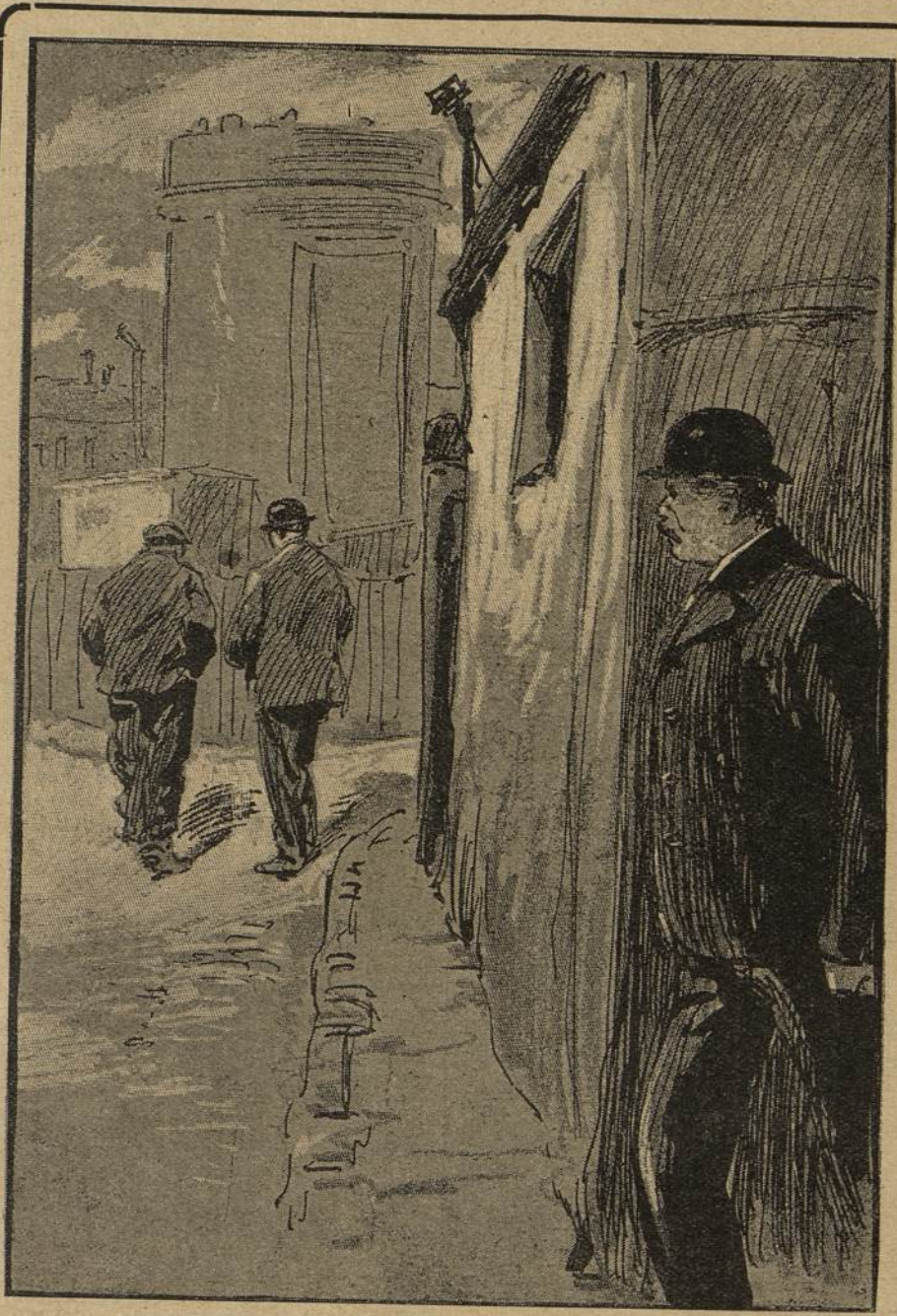
— Madame la Comtesse, connaissez-vous un conte d'Edgar Poe, intitulé *L'Homme des foules* ?

— Non.

— Toujours debout, toujours errant par les rues, plus sombre et plus infatigable qu'Ahasverus, le héros de ce conte étrange est incessamment à la recherche de la foule, quelle qu'elle soit et en quelque lieu qu'elle se porte. Quand elle a disparu des rues, il l'attend à la sortie des théâtres, et, quand elle n'est plus nulle part, il la cherche et la trouve encore dans les tavernes ; puis dans les bouges qui ne ferment qu'au point du jour et d'où il ne sort que pour courir aux Halles et recommencer à aller se perdre tout le jour et toute la nuit dans le bruit et dans la cohue.

— Conte étrange ! dit la comtesse, mais quelle est donc le mystère de cette singulière existence ? Quel est le sentiment qui pousse cet homme dans la foule ?

(Lire la suite au prochain numéro.)



FLEURS DE PARIS. — *Finot tressaillit ; un flot de sang monta à son front, et il gronda : « Jean Nib ! »*

— Vous savez que sous Louis XV il y a eu plusieurs reines de la main gauche ?

— Je sais cela.

— L'une de ces reines ce nommait Mme du Barry.

— Je connais son histoire.

— Vous savez alors que son vrai nom était Jeanne Vaubernier ; eh bien ! même pour en faire une maîtresse, ce nom roturier était un insurmontable obstacle ; il fallut pour cela qu'elle devint comtesse du Barry. Or, si je lis clairement dans vos yeux, le cas de Jeanne Vaubernier est le vôtre, et pour la réalisation de votre rêve, il vous faut trouver une espèce de comte du Barry.

— C'est impossible, murmura Lilia.

— Allons donc !

— C'est que vous ne savez pas... enfin, pour moi, c'est impossible.

— Puisque vous avez jeté votre dévolu sur le personnage, vous pouvez me dire son nom.

— Aussi vous le dirai-je, mais plus tard.

— Mais ce que vous voudrez bien m'avouer tout de suite, je l'espère, c'est que cette partie de cartes n'a été, de votre part, qu'un prétexte pour avoir avec moi une explication ?

— Ce ne serait pas impossible.

— Vous me portez donc quelque intérêt ?

— Peut-être.

— Quel pourrait être votre mobile, si ce n'est cela ?

— Si vous me savez gré de ce que je médite pour vous, laissons cette question en suspens et jouons sérieusement.

— Volontiers.

Une demi-heure après, Lilia abordait

FLEURS DE PARIS

Grand Roman Moderne
PAR MICHEL ZÉVACO

RÉSUMÉ. — Jeanne Mareil, surnommée La Veuve, a juré de consacrer sa vie à se venger du baron d'Anguerrand. En lui faisant croire que la baronne le trompait, elle lui a fait chasser ses enfants; ses deux fils sont devenus deux bandits. Gérard d'Anguerrand s'est épris d'une jeune fille, Lise, et l'a épousée, malgré la jalousie d'Adeline, sa maîtresse. La haine de la Veuve s'étend à cette malheureuse enfant qu'elle suppose être la fille du baron. Elle-même avait autrefois une fille qui a disparu. C'est en souvenir de cette enfant qu'elle veut faire souffrir Lise, malgré la protection dont la couvre Gérard, le dévouement de Marie Charmant, humble marchande de fleurs, de deux jeunes voyous, Zizi et La Merveille et d'un jeune reporter, Ségalaens. Pour arriver à son but, La Veuve s'est affiliée à une bande d'apaches, à la tête de laquelle se trouve Biribi, l'ennemi de l'apache Jean Nib, parce qu'il aime Rose-de-Corail, la maîtresse de celui-ci. Déjà La Veuve a pu s'emparer de Zizi et de Marie Charmant qu'elle a enfermés dans la bicoque d'un recéleur, le père Tricot. Mais Lise qui fut mariée jadis avec Gérard, vit à ses côtés sous le nom de comtesse de Pierfort. La Veuve a découvert l'hôtel où ils demeurent. Elle charge l'agent Finot de le surveiller. Et celui-ci reconnaît en l'intendant du comte, un repris de justice, Pierre Gildas, qu'il arrêta autrefois.

LXVII

L'AGENT DE LA SURETÉ (Suite.)

— Oui, oui, murmura Finot en hochant la tête, je me souviens parfaitement. Lorsque je l'ai arrêté, il y avait là sa fille, une jolie fille. Elle pleurait comme une Madeleine. Lui n'a pas dit ouf. Il m'a regardé avec des yeux de mouton qu'on assomme. Pauvre diable ! Je me souviens qu'il n'a même pas essayé de nier. Il s'est laissé emmener, pendant que sa fille s'abattait. Oui, mais comment se fait-il qu'il soit dehors ? Cinq ans ! Il devrait être là-bas à fabriquer des jouets avec des boîtes de sardines pour le compte de quelque honnête fabricant... Hum ! Gracié?... Non. J'aurais su. Je m'intéresse à mes clients, moi ! Évadé ? C'est ça !... Évadé, parbleu !... Alors moi qui ne suis pas une bête, je termine d'abord l'affaire en cours. Puis je vais chez le comte de Pierfort et je lui dis : « M. le comte, je vais vous sauver d'un grand danger, et j'espère que vous me témoignerez votre reconnaissance. Votre intendant est un voleur évadé de « centrale » qui s'est introduit chez vous pour vous piller... et je l'arrête ! »

Finot se frotta les mains et, résolu de ne plus perdre de vue Pierre Gildas...

Le lendemain, vers dix heures du soir, comme il allait quitter les abords de l'hôtel de Pierfort, il reconnut l'intendant qui sortait en prenant, lui semblait-il, des précautions pour ne pas être vu. Pierre Gildas s'éloigna rapidement.

— Est-ce que l'animal m'aurait éventé ? songea Finot qui s'élança sur ses traces.

Pierre Gildas marcha longtemps et parvint enfin à une rue de Montmartre. Finot le vit entrer dans une maison.

L'agent de la sûreté se posta à quelques pas de la porte, et résolu de monter la faction toute la nuit, s'il le fallait.

Mais au bout d'une demi-heure, Pierre Gildas reparut. Il était accompagné d'un homme avec qui il échangeait quelques paroles. Pierre Gildas semblait encourager l'inconnu, et cet homme paraissait le remercier. Puis, après une poignée de main, Pierre Gildas s'éloigna et Finot fit un mouvement comme pour le suivre.

Mais à ce moment, l'homme tourna vers lui son visage qu'éclaira la lumière d'une boutique voisine.

Finot tressaillit, un flot de sang monta à son front, et il gronda :

— Jean Nib !... C'était Jean Nib, en effet, qui venait de recevoir une visite de Pierre Gildas.

Quelques minutes, il demeura sur le trottoir, hésitant. Il parut vouloir entrer dans la maison, puis, tout à coup, comme s'il eût pris une décision, il se mit en marche, descendant vers Paris.

Finot exultait. Il oubliait Pierre Gildas. Ou s'il y songeait, c'était pour se dire :

— Parbleu, je vois toute l'affaire ! Mon Gildas s'est associé avec Jean Nib, et d'autres, pour dévaliser l'hôtel de Pierfort. Affaire superbe, magnifique !... Cette fois, je te tiens... et je ne te lâche plus ! Jean Nib s'avancé sans prendre aucune précaution, et Finot marchait derrière lui, stupéfait de la rencontre, plus stupéfait encore des allures de Jean Nib.

Jean Nib passa aux Halles, franchit la Seine. Dix fois dans ce trajet, Finot fut sur le point de sauter sur lui. La curiosité de savoir où allait Jean Nib, la certitude de l'empoigner quand il voudrait le retinrent, et puis aussi un vague sentiment d'étonnement, la crainte de la forte gaffe qui le ferait semoncer encore.

Il était sûr que c'était Jean Nib. Et

* Voir l'Œil de la Police n° 44 à 412.

pourtant, il commençait à douter du témoignage de ses propres yeux. Cet homme, qui était Jean Nib, avait si peu

pour aller se poster à l'encoignure de la rue de Babylone.

— Ce n'est pas lui, songea l'agent. Il



○ ○ ○ FLEURS DE PARIS. — Finot se rua en avant ; suivi de près ○ ○ ○
○ ○ ○ par le commissaire Lambourne. ○ ○ ○ ○ ○ ○ ○

l'allure habituelle de Jean Nib, que l'agent se demandait s'il n'était pas dupe de quelque étonnante ressemblance. Chaque fois que l'escarpe traversait une zone de lumière et que l'agent voyait son visage, il n'hésitait plus. Mais dès que Finot ne voyait plus Jean Nib que de dos, il ne le reconnaissait plus. Or, à la démarche, à l'allure, il eût trouvé Jean Nib dans une foule. Il le connaissait par cœur.

Jean Nib parvint rue de Babylone sans s'être retourné une seule fois. Or, le vrai Jean Nib ne faisait jamais plus de cent pas sans regarder derrière lui. Finot avait cessé lui-même de se dissimuler. Il se contentait de se tenir à distance suffisante, soit qu'il marchât derrière l'homme, soit qu'il se mit à le précéder par moments.

Jean Nib s'arrêta devant l'hôtel d'Anguerrand et Finot passa à trois pas de lui

m'aurait reconnu, lui qui me reconnaît même quand je suis camouflé.

Tout à coup, il le vit escalader le mur de l'hôtel. Finot tressaillit de joie.

— C'est lui ! gronda-t-il. Cette fois, pas d'erreur possible. Il n'y a que lui pour monter ainsi à l'assaut.

Finot s'élança, et en quelques minutes gagna le commissariat, où il exhiba sa carte et requit le brigadier. La chance favorisait Finot : le commissaire en personne était là avec six agents en bourgeois ; il rentra à cette heure tardive d'une battue dirigée dans les terrains qui se trouvaient en arrière des Invalides. Finot, mis en présence de M. Lambourne, se nomma, déclina sa qualité, et expliqua la filature qu'il venait d'opérer.

Au nom de Jean Nib, l'intérêt du commissaire fut puissamment excité. Et quand il sut que le redoutable escarpe

opérait en ce moment dans l'hôtel d'Anguerrand, cet intérêt se doubla d'une curiosité irrésistible. Il mit ses six hommes à la disposition de Finot qui partit au pas de course, et lui-même suivait aussi rapidement que le lui permettait ses jambes, et que l'exigeait sa dignité, car, même dans les moments les plus critiques, M. Lambourne abandonnait rarement le décorum.

L'escouade, sous les ordres de Finot, escalada le mur et se trouva dans la cour intérieure. Force fut au commissaire de suivre le même chemin, et toute la bande se retrouva devant la porte laissée entr'ouverte par Jean Nib.

— Voyez, murmura Finot, voyez monsieur le commissaire, il y a effraction..

— Ceci ne peut faire doute. Escalade et effraction, la nuit, dans une maison... habitée ou non habitée ?

— Peu importe. Dans les deux cas, c'est le baigneur. En route, vous autres. Et attention au haut de l'escalier !

— Habitée ou non habitée ? se demandait M. Lambourne. Le mort s'est-il décidé à redevenir vivant ?

Finot montait en tête de la bande. Il songeait vaguement que si Jean Nib était armé — et il devait l'être — il recevrait le premier coup. Mais pour avoir enfin cette jouissance d'être le premier à empoigner l'escarpe, Finot eût risqué bien autre chose. Il eût volontiers donné les vingt-cinq mille francs qui devaient servir à la fondation de son cabinet de renseignements.

Au haut de l'escalier, l'un des hommes de M. Lambourne alluma une lanterne sourde. Un couloir fut parcouru. Finot ouvrit deux ou trois portes et parvint enfin à une porte fermée en dedans. Il tressaillit d'orgueil. Jean Nib était là ! Pris, puisqu'il s'était renfermé, puisqu'il ne pouvait aller plus loin. Et sa joie fit explosion dans un cri qu'il ne put retenir.

— Enfoncez cette porte !...

Au moyen d'une pince, l'un des agents opéra des pesées sur le battant, qui, peu à peu, se disjoignait. Le temps passait. S'il y avait une fenêtre dans la pièce, Jean Nib devait être loin !...

— Plus vite ! trépignait Finot.

Mais près de dix minutes s'étaient écoulées lorsque enfin la porte s'ouvrit violemment.

Finot se rua en avant, suivi de près par le commissaire Lambourne. Mais presque aussitôt tous deux s'arrêtèrent, hébétés de stupeur : ils se voyaient dans un vaste et magnifique salon. Les douze bougies de chacun des candélabres de la cheminée étaient allumées et jetaient dans la pièce une vive lumière qui éclairait un homme debout, immobile, au milieu du salon, la main appuyée sur le dossier d'un fauteuil, très froid en apparence, mais étrangement pâle. Et cet homme n'était pas Jean Nib.

— Monsieur le baron ! balbutia le commissaire.

— Quel baron ! gronda Finot. Hubert d'Anguerrand fit deux pas au devant de M. Lambourne :

— Monsieur le commissaire, dit-il, voici la deuxième fois que, nuitamment, vous envahissez mon domicile. La première fois, vous étiez seul. Je vois avec peine que vous ne tenez pas la parole que vous m'aviez donnée de garder mon secret...

Finot effaré, désespéré, furieux, assistait à cette scène en se rongant les poings. Il se fût arraché les cheveux.

— Pendant ce temps, Jean Nib se défile ! rugit-il.

— Jean Nib ? interrogea Hubert.

— Monsieur, dit le commissaire, un

homme, un dangereux malfaiteur a été vu escaladant les murs de votre hôtel.

— Je viens de parcourir l'hôtel et je vous affirme que je n'y ai rien vu qui ressemblât à un malfaiteur, dit Hubert.

— La porte fracturée? gronda Finot.

— Laquelle? Celle-ci?... fit le baron avec une ironie qui émut le commissaire.

— Non pas! Celle d'en bas.

— C'est moi qui l'ai fracturée dit le baron. Un accident de serrure a fait que je me suis trouvé enfermé dans la cour.

Et comme je ne voulais pas recourir au serrurier, M. Lambourne sait pourquoi, j'ai fracturé une porte: c'est mon droit...

— Mais j'ai vu! Vu de mes yeux!... rugit Finot affolé.

— Vous avez cru voir. Au surplus, M. le commissaire, fouillez l'hôtel. Par le fait, s'il y a un malfaiteur ici, je ne tiens pas à ce qu'il y séjourne...

Lambourne était convaincu que l'agent de sûreté s'était trompé. Il jeta un regard sévère sur Finot qui haussa les épaules et murmura entre ses dents:

— Il faut que le diable s'en mêle. L'homme est loin, maintenant. Je le rate par ma faute. Quand je pense que je l'ai tenu deux heures devant moi et que je n'avais qu'à sauter sur lui! Triple idiot! acheva Finot en se frappant le crâne d'un solide coup de poing.

Cette scène s'était rapidement déroulée. Après les quelques paroles qu'il avait prononcées avec une froide gravité, le baron s'était détourné comme s'il n'eût rien voulu voir ni entendre de plus.

— Vous vous êtes fourré le doigt dans l'œil, murmura le commissaire à Finot. Mais rassurez-vous. J'ai trop d'estime pour votre caractère et votre talent pour vouloir vous attirer du désagrément; je ne ferai pas de rapport, voilà tout.

— Merci, monsieur le commissaire, dit Finot, qui s'inclinait humblement, mais se demanda aussitôt pour quelle vraie raison M. Lambourne ne voulait pas faire de rapport.

Le commissaire présenta ses excuses au baron, et toute la bande sortit du salon, puis de l'hôtel.

Dehors, M. Lambourne crut de son devoir de consoler Finot.

— Eh bien! non, mille fois non, grogne l'agent en serrant les poings, je ne me suis pas trompé. J'ai vu. Et si vous voulez que je vous dise mon sentiment, monsieur le commissaire...

— Dites toujours, mon brave...

— Eh bien! là-haut, quand nous avons enfoncé la porte, je pensais que Jean Nib avait dû fuir pendant ce temps.

Finot s'arrêta, hésitant.

— Et maintenant, dit M. Lambourne, que pensez-vous?...

— Je pense, reprit Finot, je pense que l'attitude de celui que vous appelez le baron m'a fait changer d'idée. Je pense qu'il est toujours dans l'hôtel. Je pense que je vais m'installer ici et que je n'en bouge pas de toute la nuit! Voilà ce que je pense, monsieur le commissaire!

M. Lambourne haussa les épaules, et se retira en se disant que la réputation de fin limier de l'agent Finot était très surfaite. A la seule idée qu'il pût y avoir une accointance quelconque entre un escarpe comme Jean Nib et une aussi honorable, aussi riche, aussi respectable personnalité que le baron d'Anguerrand, il éclata de rire. Il partit donc, emmenant ses hommes, tandis que Finot songeait dans l'amertume de son âme:

— Quels idiots! Je veux amener Charlot au chef de la sûreté, et il me rit au nez. Je veux arrêter Jean Nib, et c'est le commissaire qui me rit au nez! Les deux plus terribles bandits de Paris!... Quelle revanche de les pincer tous les deux, et de rire un peu à mon tour!...

Finot fit comme il avait dit: il passa la nuit en faction devant l'hôtel d'Anguerrand, et ne regagna son logis qu'au grand jour: il n'avait vu sortir personne.

— Eh bien! se dit-il, c'est que Jean Nib est resté. Il n'y a pas d'issue par où il eût pu filer. S'il est resté, c'est qu'il est bien de la maison. S'il est bien de la maison, je l'y retrouverai, soit qu'il s'y installe, soit qu'il y revienne. Dans tous les cas, je fais surveiller l'hôtel. J'y perdrai la tête, ou j'arrêterai Jean Nib. Et tout me dit que je l'arrêterai dans l'hôtel d'Anguerrand — peut-être en même temps que Charlot! Coup double!...

Tandis que le commissaire emmenait sa troupe, tandis que Finot prenait ses dispositions pour passer le reste de la nuit en surveillance devant l'hôtel, le baron

d'Anguerrand était demeuré seul dans le salon. Lorsqu'il n'entendit plus de bruit, il descendit, s'assura que les portes étaient solidement fermées; puis, étant remonté, il éteignit les lumières.

Longtemps encore, il écouta.

Puis, une lanterne à la main, il visita l'hôtel du haut en bas, avec la crainte vague que l'un des agents ne fût tapi dans quelque coin.

Certain d'être seul, il se dirigea vers le couloir retiré au fond duquel se dissimulait une porte derrière des tentures; c'était là qu'il avait enfermé Adeline, et c'était là qu'Adeline elle-même avait séquestré Lise.

Le baron ouvrit la porte, et dit doucement:

— Vous pouvez venir, maintenant; ils sont partis.

— Un mot seulement, dit Jean Nib en s'avançant. Avez-vous pu savoir le nom de l'homme qui conduisait les agents?...

— Sans doute: c'est M. Lambourne, le commissaire du quartier.

— J'aurais parié ma tête que c'était Finot, gronda Jean Nib en lui-même. Mais pourtant bien sa voix que j'ai reconnue. Ce roussin-là veut ma peau... Peut-être que c'est moi qu'aurai la sienne!...

— Venez, reprit le baron. Vous alliez parler, me dire quelque chose lorsque ces hommes sont arrivés...

— Oui, j'ai quelque chose à vous dire, fit Jean Nib avec un accent étrange d'où toute émotion avait disparu... Allons.

Chose étrange, ce fut Jean Nib qui marcha le premier. C'est lui qui semblait conduire le baron d'Anguerrand. C'était l'escarpe qui précédait le maître du logis et, pour ainsi dire, lui faisait les honneurs de la maison. Hubert éprouvait cet étonnement qui précède les grandes secousses de l'esprit. Il suivait Jean Nib sans pouvoir détacher ses yeux de sa haute stature, et la décision, l'attitude de l'homme redoublaient son étonnement.

Jean Nib parvint jusqu'au grand salon dont Finot avait fait défoncer la porte. Le baron posa sur la cheminée une lampe qu'il venait d'allumer, et, se retournant, il vit que l'escarpe avait pris place dans un fauteuil, non loin du portrait de la baronne. Hubert ne fit aucune observation et s'assit lui-même en face de Jean Nib. L'idée ne lui vint pas que peut-être il avait affaire à un fou. Une curiosité suraiguë s'était emparée de lui.

— Je vous écoute, dit-il.

— Monsieur, dit Jean Nib, après quelques minutes de silence où il parut se recueillir, je vais vous dire qui je suis et ce que je suis; après cela, je vous dirai ce que je venais faire ici ce soir... Avez-vous gardé un souvenir bien exact de notre première entrevue? Me reconnaissez-vous bien?

— Parfaitement. Un soir que je m'étais endormi dans le cabinet d'où nous sortons, un bruit, un souffle plutôt, m'a réveillé tout à coup, et j'ai vu un homme, le couteau à la main, prêt à m'assassiner; cet homme, c'était vous. Vous voyez que je vous reconnais et que je me souviens.

Un frémissement parcourut l'escarpe. Sa rude physionomie se troubla. Un instant ses yeux se voilèrent. Mais presque au même instant il reprit cette fermeté qui donnait au baron l'illusion de se trouver dans une situation exceptionnelle et devant un homme intimement mêlé à sa destinée.

— C'est bien cela, dit Jean Nib, en hochant la tête. Je ne vous ai pas tué, monsieur, mais je dois vous dire: j'étais venu pour vous tuer, vous et votre fille... ne vous alarmez pas... je parle parce que c'est nécessaire.

— Je n'ai pas peur, dit rudement le baron. Est-ce qu'on a peur d'un escarpe?

Ces paroles ne lui furent pas plutôt échappées qu'il les regretta. Jean Nib avait frissonné et baissé la tête. Mais bientôt, cette tête, il la releva, flamboyante sur le baron.

— Escarpe!... Oui. C'est le mot. Je continue donc. Je me suis saisi de vous ainsi que de votre fille. Et tous deux vous avez été séquestrés, deuxième crime. A la mesure du Champ-Marie, je me suis trouvé en présence de votre fils Gérard, et vous avez vu que je l'ai frappé, lui. Troisième crime... Laissez-moi parler: je vous dis que c'est nécessaire, et vous pouvez croire que j'aimerais mieux me taire. Ce n'est pas tout: il y a une chose que vous ignorez. Un soir que j'avais vu pleurer celle que j'aime,

je me suis rappelé toutes les richesses accumulées; ici, et je suis venu pour voler. Je n'ai rien emporté, pourtant c'est que j'ai vu sur la table de votre cabinet deux enveloppes, l'une destinée à votre fille Valentine, l'autre... à votre fils Edmond.

En prononçant ce mot, Jean Nib jeta un ardent regard sur le baron.

Celui-ci soupira; une larme pointa à ses yeux.

L'escarpe nota ce soupir et cette larme.

— Alors, continua-t-il, j'ai pensé qu'un jour ou l'autre, je pourrais faire ici un coup qui pour toujours m'enrichirait. Il s'agissait de plusieurs millions... Et pour ne pas donner l'éveil, je me suis retiré sans rien prendre. Mais le crime n'en existe pas moins. Ça fait quatre.

Le baron songea que l'escarpe allait lui demander ces millions entrevus. Une seconde, il eut la sensation que Jean Nib allait se lever, bondir sur lui... Mais cette pensée, il la repoussa violemment. Non. C'était d'autre chose qu'il s'agissait... d'une chose inconnue, plus terrible que le vol ou l'assassinat...

Jean Nib n'avait pas fait un mouvement, d'ailleurs.

— Ça fait quatre, reprit-il lentement (et il était impossible de surprendre dans sa voix cette forfanterie dont parfois les criminels se glorifient). Voilà tout en ce qui vous concerne. En voilà assez pour me conduire au bagne. Mais ce n'est pas tout. Je m'appelle Jean Nib, monsieur. Si vous aviez interrogé l'agent Finot qui était ici tout à l'heure pour m'arrêter, il vous dirait que je suis recherché pour diverses affaires. J'ai volé.

Pour me défendre, j'ai dû jouer du couteau. Pourtant, laissez-moi vous dire: je ne suis pas un assassin. Dans la bataille, quelquefois, seul contre cinq ou six hommes armés, j'ai défendu ma peau comme j'ai pu. C'est la guerre qui veut ça. J'ai fait la guerre à ceux qui ont, moi qui n'avais rien. C'est pour vous dire: je suis un bandit; et lorsque Finot me mettra la main au collet, Paris sera débarrassé. Moi au bagne, bien des gens dormiront tranquilles. Voilà ce que je suis... qu'en pensez-vous?

— Je vous plains, dit le baron d'Anguerrand.

— Vous me plaignez! Vous pensez donc qu'un jour ou l'autre j'expierai mes crimes?

— Je pense que nul n'échappe à sa destinée... je pense que vous vous êtes mis hors la loi, hors la société; je crois, je suis sûr que vous vous repentez et qu'il y a peut-être au fond de vous une conscience d'honnête homme puisque vous venez de me parler ainsi... Mais le mal accompli est irréparable, et, si vous me le demandez, je crois en effet que tôt ou tard vous succomberez dans l'effroyable lutte. Vous succomberez parce que cela est juste, parce que toute faute s'expie.

Le baron parlait sincèrement. Il croyait que l'escarpe, touché de repentir, obéissait au remords en avouant ses crimes. Il éprouvait une réelle pitié pour cet homme, et déjà songeait aux moyens de l'encourager dans la bonne voie où il le soupçonnait.

— Ainsi, reprit Jean Nib, vous croyez que j'irai au bagne?...

Hubert garda le silence.

— Vous ne dites rien? Vous n'osez pas? Vous pensez que j'ai mérité le bagne? Que je dois y aller?...

— Je vous assure, fit le baron, tout ceci est bien pénible. Pourquoi ces questions?... Voyons, je vous ai surpris cette nuit dans mon hôtel où vous êtes entré par effraction. En ne vous livrant pas aux policiers, j'ai obéi à un sentiment plus fort que moi et qui m'étonne maintenant. Mais enfin, je vous ai donné, il me semble, une preuve de bienveillance assez rare. Maintenant, vous vouliez me parler, et vous me dites vos fautes passées. Que puis-je vous dire, pauvre malheureux, sinon que, pour mon compte, je vous pardonne? Puisse la société vous pardonner aussi!... Écoutez, vous m'avez, peut-être malgré vous, rendu au Champ-Marie un service que je ne puis oublier... Si vous vous repentez, si vous avez entrepris de devenir un honnête homme, je puis vous aider... Je vous fournirai les moyens de passer en Amérique et assez d'argent pour vous y établir... Allons, vous êtes jeune, vous. Vous pouvez recommencer votre vie, et si plus tard les remords vous torturent, vous songerez qu'il y a là-haut quelqu'un

qui juge avec plus de justice que les hommes, c'est-à-dire avec plus de miséricorde... Acceptez-vous ce que je vous propose?... Je ne suis pas, moi, le millionnaire que vous croyez. Je ne fais que gérer la fortune de deux êtres qui, mais ne parlons pas de cela! Je puis prendre une vingtaine de mille francs sur la part de...

Le baron s'arrêta, en proie à une violente émotion.

— La part de qui? demanda Jean Nib avec une avidité dont le baron ne pouvait comprendre le sens.

— De mon fils Edmond! murmura Hubert. Peut-être cela lui portera-t-il bonheur. Voyons, reprit-il en se levant, acceptez-vous?

Jean Nib, de nouveau, avait baissé la tête.

Longtemps il garda le silence.

— Pauvre diable! songeait Hubert. Il réfléchit... il hésite... pourtant, vingt mille francs, ce doit être une somme pour lui... et puis, la certitude d'échapper au chatiment... mais pourquoi, de quel droit moi-même tenterais-je de le soustraire à la vengeance des lois?... Le service qu'il m'a rendu est-il une raison suffisante?...

— Monsieur, dit à ce moment Jean Nib en se levant, pouvez-vous me dire pourquoi Barrot nous a emmenés, ma sœur Valentine et moi, pourquoi vous étiez contre la petite porte du parc sans rien dire, sans répondre aux larmes de Valentine et à mes cris?...

Au début de cette phrase, Hubert d'Anguerrand, livide, les cheveux hérissés, se sentit chanceler. Lorsque Jean Nib eut achevé de parler, il s'avança sur lui, posa ses deux mains sur les épaules du bandit, et le fixa de ses yeux hagards.

Jean Nib prononça:

— Eh bien, mon père, me reconnaissez-vous?

— Qu'avez-vous dit! bégaya le baron d'une voix étranglée.

— Je vous demandais si vous reconnaissez votre fils Edmond...

— Voyons, râla le baron, c'est un rêve absurde, monstrueux! Edmond! Mon fils! Un escarpe! Un criminel qu'attend le bagne!... Comme l'autre!... Comme Gérard!...

Hubert cacha son visage dans ses deux mains et éclata en sanglots.

Jean Nib le considérait d'un sombre regard où il y avait de la pitié, une farouche défiance, et d'autres sentiments dont il ne se rendait pas compte.

Et lorsque le baron se reprit à examiner l'escarpe avec une ardente curiosité, ils demeurèrent l'un devant l'autre comme des étrangers!... Jean Nib n'osait pas dire: « Mon père! » Et le baron n'osait pas dire: « Mon fils! »

— Je vois, reprit enfin Jean Nib, qu'il y a doute dans votre esprit, et c'est tout naturel. Que suis-je, après tout? Un bandit. Et voilà que je viens vous dire: « Je ne m'appelle pas Jean Nib, je m'appelle Edmond d'Anguerrand! Je suis votre fils... » Ça doit vous porter un rude coup, je comprends ça...

— Mon fils! râla le baron. Mon fils!...

— Oui. Et votre fils, c'est Jean Nib. Qu'est-ce qu'il y a d'étonnant à ce que votre fils soit devenu Jean Nib? C'est le contraire qui eût été étonnant. Car figurez-vous bien, monsieur, que j'aurais mieux aimé vivre en honnête bourgeois, plutôt que de vivre en brigand. Vous pouvez me dire, peut-être, que j'aurais dû travailler pour vivre, mais ça ne s'est pas présenté ainsi, et je n'y peux rien. D'ailleurs, je n'y ai jamais rien pu. Je vais vous dire... vous dire sans reproche, vous pouvez me croire...

Le baron était tombé sur ses genoux, soit que la honte l'écrasât, soit que l'émotion eût brisé ses forces. Il cachait sa tête appuyée à un fauteuil, et il pleurait désespérément...

L'orgueil du nom était plus fort que le sentiment paternel.

Et, chose terrible, à cette minute où il retrouvait son fils, Hubert songeait seulement que de ses deux fils aucun ne pouvait porter le nom d'Anguerrand. Toute sa douleur épouvantée, sa rage, presque toute sa pensée tenait dans ce mot qui lui était échappé!...

— Un escarpe!... Comme l'autre! Comme Gérard!...

Et au fond de lui, malgré lui, il n'y avait plus qu'un espoir.

(Lire la suite au prochain numéro.)



DE LA POLICE DANS L'EST

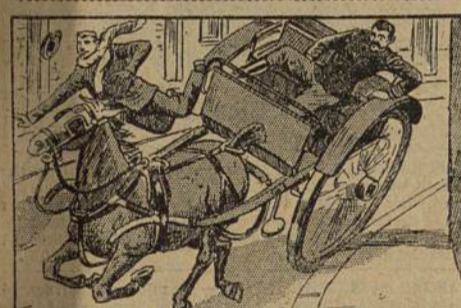
RIXE. — Brouillés depuis quelque temps, deux frères se rencontrèrent un soir de cette semaine, à la sortie de leur travail. L'un d'eux, voyant l'autre le regarder, l'insulta. Une discussion s'éleva alors entre les deux hommes. Celui qui avait été provoqué, ayant finalement été frappé par son frère, lui brisa sur la tête une bouteille vide qu'il avait dans sa poche.



HARCY.



TOMBE DE TRAMWAY. — A l'entrée du pont de Batiant, un restaurateur voulut descendre d'un tramway alors que celui-ci était encore en marche. Mais il tomba si malheureusement qu'il fut amené sous le marchepied arrière qui lui passa sur le corps. Il fut transporté de suite à l'hôpital où on reconnut des contusions internes.



GRAVE ACCIDENT. — En revenant en voiture d'une commune voisine, un capitaine d'infanterie, en compagnie de son ordonnance, descendait une pente rapide. Le cheval emballé et la voiture ayant heurté le trottoir, l'ordonnance qui conduisait fut projeté sur le sol. En même temps la voiture se renversa et l'officier, pris sous le véhicule, recut de graves blessures.

BELFORT.

UN VOL PEU BANAL

Un Américain, arrivé à Londres depuis quelques jours, vient d'être victime d'un vol peu banal. Il se promenait près de Piccadilly, quand un monsieur, fort élégamment vêtu, s'approcha de lui et lui demanda la direction de Regent Street. Très obligeamment, l'Américain le renseigna.

— Oh! mais vous êtes Américain! Je reconnais cela à votre accent, lui dit le quidam, qui avait lui-même un accent américain très prononcé.

Et une longue conversation s'engagea entre les deux compatriotes. Au bout de quelques minutes, l'inconnu, qui était d'une amabilité charmante, invita son cicerone à dîner. L'invitation fut acceptée et tous deux gagnèrent le restaurant de Fleet Street.

A la fin du repas, qui fut des plus copieux, l'inconnu offrit un cigare à son invité. Ce cigare était exquis, mais ne tarda pas à provoquer chez l'Américain un sommeil profond dont l'inconnu profita pour débarrasser son ami de rencontre d'un portefeuille contenant 5.000 francs en billets de banque anglais et américains, un coupon de retour en Amérique et deux lettres de change sur des banques anglaises. Il appela ensuite le garçon, régla l'addition, recommandant bien qu'on ne dérangeât pas le dormeur, qui avait besoin d'un peu de repos.

L'Américain venait de conter sa mésaventure à la police quand, en rentrant chez lui, à son hôtel, il trouva une lettre de son voleur qui lui retournait son ticket de paquebot et ses lettres de change qu'il ne pouvait utiliser sans danger.

C'est de « l'honnêteté » dans le vol.

MEMENTO DE LA COUR D'ASSISES

LA BANDE DES ÉTRANGLEURS. — Les étrangleurs de la Savoie coupables d'un grand nombre de crimes ont comparu devant les assises, à Chambéry.

Après les préliminaires obligatoires de tout procès, le président Arnaud procède à l'interrogatoire des accusés, interrogatoire de pure forme, portant sur leurs antécédents seulement, et, à l'audience de l'après-midi, les étrangleurs eurent à expliquer leur part dans chacun des crimes retenus par l'instruction. Quelques mots sur Girard et sa bande, en négligeant Fasola, inculpé seulement de complicité pour des vols qualifiés.

D'abord, l'ex-gardien de la paix lyonnais Girard, vigoureux campagnard, est intelligent et possède une instruction primaire complète. Girard a gardé, des dix mois qu'il a passés dans la police, les locutions familières aux braves agents; caractère solidement trempé, il n'avouera jamais, même un vol de viande qui, antérieurement à ses crimes, lui valut trois mois de prison.

Passieux, qui a collaboré aux deux crimes et à tous les vols, est un surnois, au regard fuyant; Lenardon, qui a trempé aussi ses mains dans le sang, est en costume d'artilleur; il est même premier soldat aux batteries alpines. Le régime déprimant de la prison, peut-être aussi les remords, l'ont effroyablement anémié.

Dès l'audience de l'après-midi, M. Arnaud, qui préside remarquablement, interroge les accusés en commençant par Passieux, auquel deux heures durant il arrache des lambeaux de phrases. Ce garçon de vingt ans est assez malin; il avoue et raconte les crimes, mais se donne le beau rôle, si l'on peut dire. C'est, d'après lui, Girard qui a étranglé le père et la mère Fournier; lui n'a pas violé celle-ci. Il déclare cependant que c'est bien lui-même qui a accompli certains faits d'un sadisme révoltant.

De même, dans l'assassinat de la veuve Bouvier, à Saint-Pierre-d'Albigny, il s'est contenté de tenir les pieds, et, dit-il, si Lenardon n'a pas étranglé l'octogénaire, c'est que ça été vite fait (sic).

L'artilleur Lenardon, interrogé sur sa participation à l'assassinat de la rentière, Mme Bouvier, dit qu'il est l'œuvre de son complice Passieux.

— Voyez-vous, dit-il au président, tout ce que Passieux vous a dit, ce sont des mensonges!

Et comme il affirme que ce dernier est venu lui dire que la vieille ne respirait plus, le président, indigné, lui crie:

— Si vous aviez été à ce moment un honnête homme, vous auriez étranglé celui qui venait de tuer!

L'audience devient captivante au moment où l'ancien agent Girard est interrogé. Avec un adversaire de cette taille, le duel est sérieux et le président Arnaud n'arrive pas à trouver un point vulnérable chez ce rude lutteur. A chaque attaque, Girard riposte.

Cependant, peu à peu, il perd pied; il reconnaît une foule de petites choses que, la veille encore il niait farouchement. On ne serait pas étonné qu'avant la fin des débats, soudain, il avouât ses crimes, tous!

Il faut retenir deux choses parmi les nombreux témoignages entendus. Tout d'abord, les constatations du professeur Balthazar, de Paris, établissant quelle épouvantable scène de sadisme suivit l'assassinat de la mère Fournier; Girard et Passieux firent subir les derniers outrages à l'infortunée sexagénaire après sa mort, puis la flambèrent.

La déposition de M. Bertillon conclut à la participation absolue des deux complices, dont il a nettement relevé sur les verres et les bouteilles les empreintes digitales. Dans l'après-midi, on entendit notamment les gendarmes de Saint-Pierre-d'Albigny, chef-lieu de canton comptant 3.000 habitants et que la bande Girard et Cie mettait en coupe réglée depuis longtemps. Aux dires des gendarmes, ces individus étaient nettement désignés pour vivre de leurs coups d'audace. Peut-être eût-il mieux valu que les autorités compétentes, comme on dit, s'attachassent aux pas de ces bandits qui, fort habilement, auraient pu être impliqués dans tous les vols commis à Saint-Pierre-d'Albigny. Ainsi l'on n'aurait pas eu à enregistrer toute une série d'assassinats.

M. Thévard, procureur général, prononce un sévère et long réquisitoire qui empiète sur deux audiences. Passieux et Girard furent sévèrement traités, le second surtout, auquel le ministère public tint rigueur d'avoir appartenu à la police. Les braves gardiens de la paix, eux aussi, eussent regretté d'entendre l'avocat général s'écrier en parlant de Girard: « Il a été gardien de la paix et c'est peut-être là qu'il a appris que s'il est imprudent de se mettre en opposition avec les témoins, il y a toujours avantage à tuer. »

UN VAGABOND QUI HÉRITE

Devant le tribunal correctionnel de Cérét comparait Armand Morez, 46 ans, journalier, né à Rouvres-la-Chétive (Vosges). Poursuivi pour vagabondage et vol, il a été condamné à quinze jours de prison. C'est sa qua-

rième condamnation. Mais en même temps lui arrivait une bonne aubaine.

Un notaire des Vosges l'avait déniché après maintes recherches, et lui écrivait pour lui annoncer un héritage de 40.000 francs. Morez a déclaré aux juges qu'il continuerait à cheminer et achèterait une roulotte pour vendre de la quincaillerie.

Ce serait une singulière école que celle de la police si l'on faisait fond sur cette phrase du procureur général.

Le réquisitoire se termine par un appel aux jurés, leur demandant le tête de Girard et de Passieux, et admettant les circonstances atténuantes pour leurs deux complices.

M^{rs} Arminjon, qui plaide pour Fasola, et Hucrey pour Passieux, demandent aux représentants de la société de se montrer pitoyables pour leurs jeunes clients.

M^e Valansio, le célèbre avocat lyonnais, arrache des larmes aux jurés et aux spectateurs, défendant très éloquentement l'artilleur Lenardon. C'est une heure de belle éloquence qui paraît courte.

Le dernier avocat, M^e Robesson, prit la parole pour défendre Girard et sollicita l'acquiescement de son client, l'ancien gardien de la paix. A six heures les débats étant déclarés clos, les jurés vont répondre aux 78 questions qui sont posées. Après deux heures de délibération, le jury rentre en séance.

Il rapporte un verdict affirmatif de culpabilité pour Passieux, Girard et Lenardon, ce dernier seul bénéficiant des circonstances atténuantes. En conséquence, la cour rend un arrêt aux termes duquel Girard et Passieux sont condamnés à la peine de mort. Lenardon à dix ans de travaux forcés et dix ans d'interdiction de séjour. Fasola est acquitté et mis en liberté.

En entendant la sentence, Girard, toujours calme, a déclaré: « Monsieur le président, pour la dernière fois, je suis innocent! »

Les jurés, consultés, ont refusé de signer un recours en grâce.

LE PROCÈS DU DOCTEUR BRENGUES. — Devant la Cour d'Assises de Nîmes se sont terminés les débats du procès du docteur Brengues, accusé d'avoir assassiné à Nice son beau-frère, l'astronome Charlois.

Le procès commencé à la session dernière fut repris au cours de la session actuelle. Le docteur Brengues a toujours protesté de son innocence, malgré les charges qui paraissent l'accabler et les accusations portées contre lui de subornation de témoins.

Au moment où l'avocat général se lève pour prononcer son réquisitoire, le docteur s'écrie d'une voix ferme:

— Messieurs les jurés, je jure que je suis innocent!

L'avocat général prononce un réquisitoire terrible contre l'accusé. Avec une grande netteté, une logique impitoyable, il fait preuve d'un incontestable talent. Il fait le récit du crime. Dès que la nouvelle s'en fut répandue, il n'y eut qu'un cri parmi ceux qui connaissaient l'infortuné Charlois: « C'est Brengues qui est l'assassin! »

Il examine ensuite les relations qui existaient entre les deux beaux-frères, puis il recommence le récit du voyage Nîmes-Tarascon-Nice et retour. Il se borne à conclure, réclamant du jury de rendre un verdict impitoyable, se demandant au surplus où, dans cette affaire, on pourrait bien trouver des circonstances atténuantes.

Puis ce fut M^e Pourquery de Boisserin. L'éminent défenseur fait une admirable plaidoirie. Il montre ce qu'on a opposé à la défense: des probabilités, des présomptions, une réunion d'ensemble de faits, mais pas de preuves.

Ces généreux efforts devaient rester vains. En effet, après avoir délibéré pendant une heure, les jurés apportent un verdict de culpabilité, admettant, toutefois, les circonstances atténuantes, et la cour condamne le docteur Brengues aux travaux forcés à perpétuité.

Le condamné reste impassible pendant que quelques cris: « A mort! » se font entendre.

Après la lecture de l'arrêt, le défenseur du condamné demande qu'il lui soit donné acte que les témoins à charge et à décharge ont stationné dans une salle unique.

La Cour rejette ces conclusions et donne la parole à la partie civile pour ses réserves auxquelles elle donne acte et condamne le docteur Brengues aux dépens.

A L'ÉTRANGER

L'EMPOISONNEMENT D'UN MILLIONNAIRE. — La Cour de Saint-Petersbourg vient de prononcer son arrêt dans l'affaire de l'empoisonnement du millionnaire Boutourline, qui a causé tant d'émotion dans la haute société de Saint-Petersbourg.

Le soi-disant comte O'Brien de Lassy a été reconnu coupable d'avoir fait empoisonner son beau-frère, M. Boutourline, et a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Son complice, le Dr Pantschenko, a bénéficié des circonstances atténuantes que les jurés lui ont accordées; la Cour ne l'a condamné qu'à quinze ans de travaux forcés. Mme Mouravieff a été acquittée.

Le malheureux fou se laissa convaincre et, dans la cour, il fut pris par deux gardiens et conduit dans un asile d'aliénés.



DE LA POLICE dans la Vallée du Rhône

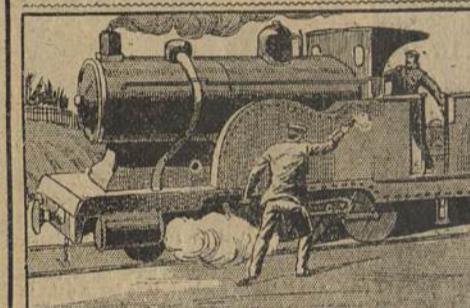
LES AGENTS SE DÉFENDENT. — Surpris en flagrant délit de cambriolage, deux malfaiteurs opposèrent une résistance acharnée aux agents qui voulaient les arrêter. Un des agents,



menacé d'un coup de couteau par un des bandits, sortit son revolver et fit feu. L'apache, atteint au ventre, tomba morellement blessé. Son complice se laissa aussitôt capturer.



UN COUP DE MINE. — Pour faire sauter un quartier de rocher et élargir la route de Coise à Chatelat, deux ouvriers préparaient un coup de mine. Soudain, l'explosion se produisit. Les deux ouvriers furent projetés à plusieurs mètres, brûlés et à demi broyés contre les rochers. Leur état est grave.



BLESSE SUR SA MACHINE. — Au moment de l'arrivée d'un train de marchandises au passage à niveau de la gare de Saint-André, un individu tira un coup de revolver sur le mécanicien qui fut atteint à l'épaule droite. Malgré ses blessures, il continua son trajet. On croit qu'il s'agit d'un acte de sabotage.

MARSEILLE.

UN FOU DANS UN CONSEIL DES MINISTRES

Pendant le conseil de cabinet qui se tenait à Athènes au ministère des Finances, un jeune homme très élégamment vêtu fit irruption dans la salle.

Il s'adressa au président du Conseil, M. Venizelos, et, après s'être excusé du dérangement qu'il causait, il déclara qu'il avait une communication très importante à faire. Il venait de recevoir, ajouta-t-il, un télégramme d'une banque française annonçant qu'elle faisait don de 20 millions de francs à la Grèce.

Il proposait donc de suspendre la séance du Conseil et d'aller au Palais pour annoncer au roi la bonne nouvelle.

Les ministres ayant tout de suite reconnu qu'ils avaient affaire à un aliéné, lui firent comprendre que lui seul devait porter le message au roi.

Le malheureux fou se laissa convaincre et, dans la cour, il fut pris par deux gardiens et conduit dans un asile d'aliénés.

UN PROCHAIN NON-LIEU

Les lecteurs de *L'Œil de la Police* se rappellent le crime de la rue des Arts, à Lille. La victime, une bouquetière, Léonie Damery, a été étranglée dans des circonstances demeurées mystérieuses.

Un de ses amis, l'agent Dufourt, avait été inculpé de ce meurtre. L'avocat de l'agent, M. de Lauweyrens, a fait une demande de mise en liberté provisoire en faveur de son client.

Cette demande de mise en liberté provisoire paraît devoir être accueillie favorablement et un non-lieu sera sans doute rendu peu après. A la suite de cette décision, il est très vraisemblable que l'affaire sera classée.



DE LA POLICE DANS LE NORD

CADAVRE MYSTÉRIEUX. — Le patron d'un bateau a retiré de la Doulle le cadavre d'un inconnu qui avait le crâne ouvert : une blessure nette, sans bavure, paraissant avoir été faite avec un instrument tranchant, partant du sommet de la tête pour se terminer au menton, divisait la tête en deux. La cervelle était à nu. Dans sa main droite, crispée, cet homme tenait une clef, comme s'il avait cherché à se défendre avec cette arme improvisée.

Bien que le corps parût avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau, la physiologie semblait refléter encore une vive terreur. La blessure affreuse qu'il portait avait-elle été faite par une hélice?

Un docteur fut immédiatement mandé et se rendit aussitôt à l'endroit où gisait le cadavre. Le praticien se livra à un minutieux examen. Cette blessure a été faite, d'après lui, par une béche. On est donc en présence d'un crime.

LILLE.



LES ACCIDENTS DU FEU. — Tandis qu'elle remplissait une lampe de pétrole près d'une autre lampe allumée, la femme d'un mineur vit avec effroi le liquide s'embraser. Elle n'eut pas le temps de s'enfuir. Le feu se communiqua à ses vêtements et à ceux de son petit garçon, âgé de 3 ans. Malgré les secours rapides qu'on leur porta, la mère et l'enfant succombèrent à leurs blessures.

DOUAI.



PRECOCE DÉSPÉRÉ. — Craignant d'être puni à l'école, un gamin de six ans voulut se suicider. Il tressa une corde, monta sur un bûcher, accrocha sa corde à un arbre et, après avoir passé sa tête dans le nœud coulant, il se lança dans le vide. Par bonheur, sa grand-mère l'aperçut à temps. Elle coupa la corde; mais ce fut avec peine qu'on arriva à faire reprendre ses sens à la petite victime.

SAINT-OMER.

TERrible CHUTE. — Un singeur était occupé sur la toiture de l'église Saint-Maurice, à placer un tuyau en fonte pour la conduite des eaux. Soudain, il perdit l'équilibre. Après avoir tourné dans le vide, le corps de l'infortuné ouvrier vint s'abattre sur la chaussée. Relevé et transporté dans une pharmacie, le blessé qui était plongé dans le coma, reçut les soins d'un docteur. Le praticien constata une fracture du crâne et fit admettre le blessé, dont l'état est absolument désespéré, à l'hôpital Saint-Sauveur.

LILLE.



UN FUSIL QUI EXPLOSE. — Dans un tir aux lapins, plusieurs Dunkerquois s'apprêtèrent à tirer et déjà l'un d'eux visait et pressait la détente lorsque le fusil dont il se servait éclata dans ses mains. Le tireur eut le pouce enlevé et fut blessé également à la figure.

SAINT-POL-SUR-MER.



SUICIDE SUR UNE TOMBE. — Désespéré de la mort de sa femme, âgée de 18 ans, un terrassier, employé à des travaux dans le Pas-de-Calais, revint à Longueau où la défunte est enterrée. Il se rendit chez ses beaux-parents et de là au cimetière. Le malheureux sortit alors un revolver de sa poche et, sur la tombe même, se brûla la cervelle.

LONGUEAU.

BAL MASQUÉ TRAGIQUE

Magda Kovnine, la célèbre comédienne; était en tournée à Budapesth depuis plusieurs semaines déjà et n'avait plus que quelques représentations à y donner, avant de repartir pour Vienne où l'attendait un brillant engagement.

Ce départ l'attristait d'autant qu'il allait lui falloir se séparer du capitaine Boris Czernowitz auquel elle était fiancée, leur mariage devant avoir lieu dans le courant de l'année.

L'actrice avait la réputation d'être quelque peu extravagante et de n'avoir aucune peur du danger. Femme de sport aussi, elle avait étonné le public par la témérité de quelques-uns de ses audacieux exploits. Mais c'était aussi la plus charmante femme qu'on pût trouver, jolie, spirituelle et le boute-en-train de toutes les fêtes de la vie joyeuse.

Elle se trouvait à Budapesth, au moment du carnaval, et était naturellement invitée à la grande redoute que les officiers de la garnison devaient donner le soir du mardi-gras.

Magda, costumée en pierrette et couverte de diamants, se rendit au bal où elle fut tout de suite très entourée.

Les cavaliers ne lui manquaient pas; mais elle s'étonnait de ne pas encore avoir aperçu le capitaine Czernowitz.

Un billet qu'un domestique vint lui remettre, entre deux danses, la rassura tout en la dépitant: Boris lui annonçait que, commandé de garde au Palais, en remplacement d'un camarade tombé soudain malade, il ne pourrait pas venir à la redoute. Mais il ajoutait qu'un de ses camarades avait promis de le relever une ou deux heures, pour lui permettre de venir faire quelques tours de valse avec elle.

La soirée était des plus animées et Magda Kovnine, tout en dansant avec un entrain endiable, surveillait la porte des salons, s'attendant à tout instant à voir paraître Czernowitz.

Mais, au lieu de cela, ce fut un nouveau billet qu'on lui remit.

L'actrice le parcourut rapidement, et, de suite, ses yeux brillèrent d'une lueur étrange, un sourire lui vint aux lèvres, et, repliant le billet, elle le glissa dans son corsage.

Quelques-uns des officiers présents l'avaient observée, et, se rapprochant vivement, l'entourèrent, curieux de savoir...

— Comme vous voilà heureuse! s'écria l'un d'eux.

— Boris va venir? questionna un autre.

— Le capitaine est-il relevé de garde? demanda un troisième.

Sans répondre aux uns ni aux autres, Magda dit simplement:

— Messieurs, voulez-vous me rendre un grand service?

— Parlez, Madame, firent-ils tous à la fois.

— En est-il un d'entre vous qui soit venu en auto?

— Moi, répondit le capitaine Tesko, en s'avançant.

— Voulez-vous me la prêter pour deux heures au plus?

— Comment donc! Ma voiture et mon chauffeur sont à votre disposition...

— La voiture, soit, mais je n'ai nullement besoin du chauffeur.

— Quoi? Vous voulez?...

— Partir seule. N'avez aucune crainte. Je sais conduire.

— Oui, mais vous, seule, à cette heure de la nuit, par des routes couvertes de neige...

— Ne craignez rien, vous dis-je. Vous savez bien que Magda Kovnine n'a peur de rien.

— Soit, Madame, dit Tesko, en s'inclinant. Il sera fait selon votre désir. Et, sans être trop indiscret, vous allez?...

— Rejoindre Boris.

— Où donc?

— Vous êtes bien curieux. Mais, au fait, il n'y a là aucun secret. Czernowitz vient de m'annoncer qu'il est commandé de service pour porter un pli au général Volski, à Poltna.

— Commandé de service? firent tous ensemble les officiers surpris.

— Lisez plutôt, répliqua-t-elle en leur montrant le billet. Vous voyez, il me dit de le rejoindre à l'entre-croisement des routes de Poltna et de Budapesth, car il lui sera impossible de venir ici, passer une heure ou deux, comme il le pensait.

Les officiers se consultèrent du regard, tant cet ordre leur semblait bizarre.

— Et vous tenez à partir seule? interrogea encore Tesko.

— Deux sont de compagnie, capitaine, répondit la jeune femme en riant, mais deux seulement, et non pas trois.

— Je n'ai plus qu'à m'incliner devant votre désir, dit Tesko, en lui offrant le bras. Venez par ici, Madame, je vais vous conduire jusqu'au garage.

— Sans adieu, Messieurs, fit Magda avec un gracieux mouvement de tête; avant deux heures, je serai de retour au bal, et j'inscris sur mon carnet le capitaine Tesko pour la première danse.

II

Dans la nuit, l'auto filait à toute vitesse, conduite d'une main bien exercée sur la route couverte de neige.

Une seule chose intriguait Magda: l'attitude des officiers, en apprenant le service commandé à Czernowitz... Ils avaient paru surpris... Elle regrettait maintenant de ne pas

les avoir questionnés à ce propos... Bah! qu'avait-elle à craindre? N'avait-elle pas affronté tous les dangers?

Brusquement, elle eut un frisson...

C'était le souvenir d'un homme qui, depuis son arrivée, ne cessait de la suivre partout où elle allait... un homme bizarre, d'un certain âge déjà, aux allures excentriques et dont elle rencontrait sans cesse le regard froid et dur comme l'acier... Jamais elle n'avait vu un visage au masque empreint d'autant de cruauté, de démené même. Le crâne était entièrement chauve, les traits affreusement ridés et un sourire horrible comme une grimace ne quittait pas ses lèvres. Jamais il ne lui avait parlé; mais partout elle le rencontrait sur son chemin. Oh! l'affreuse vision! Et de nouveau, elle tressaillait...

A ce moment, sous un choc, l'auto s'arrêta, et une chauffeuse moins expérimentée eût certainement fait panache.

Vivement, elle sauta à bas de son siège, pour voir d'où venait la panne: la voiture avait donné sur des troncs d'arbres coupés et couchés sur la route, cachés par la neige. Elle n'eut même pas le temps de remarquer que le bois était placé en travers du chemin, comme à dessein.

L'auto, dérapant, était allée enfoncer ses roues dans des ornières, et, malgré tous ses efforts, il lui fut impossible de l'en sortir.

Fort heureusement, elle se souvint avoir remarqué sur la route, quelques instants seulement avant l'accident, une maison, quelque peu délabrée, mais où il lui avait semblé voir de la lumière à une fenêtre.

Elle se retourna, cherchant à s'orienter, et reconnut qu'elle ne s'était pas trompée: une grande bâtisse en ruine prothait sa silhouette à l'horizon... Une lumière y brillait au rez-de-chaussée...

Bravement, laissant là son auto, elle alla droit à l'habitation, un castel, entouré d'un assez grand parc, dont les ronces et les mauvaises herbes poussant partout, dénotaient le mauvais entretien.

Soudain la lumière disparut. Avancé toujours, l'actrice colla son visage à la vitre et aussitôt recula d'horreur!...

Derrière le carreau, à l'intérieur, elle venait d'apercevoir, vivement éclairée par un rayon de lune, l'horrible tête grimaçante, le regard d'acier, le crâne entièrement dénudé de l'étrange créature qui, depuis des semaines, l'obsédait à Budapesth.

Magda poussa un cri terrible, et, devant cette diabolique vision, tomba à terre sans connaissance, sans avoir même eu le temps d'entendre sur la route le galop d'un cheval, dont le cavalier activait l'allure, à coups de langue...

III

Quand l'actrice reprit ses sens, elle se trouva couchée dans le lit de sa chambre d'hôtel, à Budapesth.

Boris Czernowitz, à son chevet, la veillait. Elle passa la main sur son front, cherchant à se souvenir... Et aussitôt la scène nocturne lui revint en mémoire, et elle fut secouée d'un frisson.

— Boris! fit-elle en reconnaissant son fiancé.

— Oui, c'est moi, répondit l'officier en serrant la main qu'elle lui tendait.

— Que s'est-il passé?

— Vous venez, ma chère amie, d'échapper à un grand danger.

— Ah! l'horrible vision!... Cette tête effrayante!... Oh! Boris, dites-moi que j'ai rêvé... que ce n'est là qu'un affreux cauchemar!...

— Hélas non, Magda! Vous n'avez pas rêvé. L'homme dont vous parlez existe bien. Mais rassurez-vous, il est actuellement hors d'état de vous nuire.

— Comment cela? Dites-moi tout.

— C'est une histoire assez compliquée. Vous avez dû remarquer que je remettais toujours le moment de vous faire visiter le château de Czernowitz, et notre domaine familial?

— En effet, et je m'en étonnais...

— J'appréhendais cette visite. Voici pourquoi. Un de mes oncles, Ladislav Czernowitz, suivant une des clauses du testament de mon père, devait occuper le château, sa vie durant.

» Ce parent est un être étrange, bizarre, au cerveau mal équilibré et qui a toujours vécu, évitant toute relation avec le reste du monde. Il est d'une avarice sourde, âpre au gain, et professe une passion pour les bijoux, les pierres de toute sorte aussi.

» Il venait de temps à autre à Budapesth, mais jamais nous ne nous voyions.

» Je ne sais comment il apprit que vous étiez ma fiancée et que vous possédiez de fort beaux diamants. Ceux-ci ont éveillé sa convoitise et il a formé le projet de vous attirer au château de Czernowitz pour les voler et peut-être même vous assassiner.

— Au château de Czernowitz? interrogea Magda Kovnine, toute troublée.

— Mais oui, c'est là que vous avez frappé après la panne sur la route.

— Comment donc votre oncle savait-il que je passerais par là?

— Parce que le second billet qui vous a été remis au bal, c'est lui qui l'avait envoyé...

» Mais ne craignez plus rien: l'oncle Ladislav est interné maintenant dans une maison d'aliénés!...

(Reproduction interdite.)



DE LA POLICE dans le Midi et le Centre

JALOUSEUS JUSQU'À LA MORT. — Un charpentier se bécota avec une jeune fille, mais elle avait un amoureux secret. Au moment où il s'avançait vers elle pour lui parler, elle lui tira deux coups de revolver à la gorge; le blessé mourut quelques heures plus tard.

DRAME DE FAMILLE. — Un épicière passait sur le boulevard Arago, lorsqu'il fut appelé par un voisin. La balle traversa l'avant-bras gauche. Un docteur fut appelé, mais le blessé, dont l'état n'est pas alarmant. Des dissensions de famille sont la cause de ce drame.

LE FEU AUX GENÈTS. — En compagnie de la fille de maître, âgée de 12 ans, un jeune berger gardait les bœufs. Il eut la mauvaise idée d'allumer du feu. Mais le vent porta les flammes vers les genêts et les broussailles qui s'enflammèrent et bientôt les pauvres enfants furent cernés par une mer de feu. Les brebis s'enfuirent, le berger put aussi se sauver, mais la fillette, suffoquée par la fumée, s'évanouit et fut transportée à l'hôpital. SAINT-FÉLIX-DE-LUNÈRE.

ECRASÉ PAR UN WAGON. — Aux forges, un ouvrier faisait tourner un wagon sur une plaque tournante. Mais le pied glissa sur le bord de la plaque et, avant que l'ouvrier pu se relever, le wagon qui continuait à tourner le serrait à la hâte. Relevé aussitôt et transporté à l'hôpital, il y succomba quelques heures plus tard.

NOYÉ DANS UN RUISSEAU. — Un sujet espagnol, occupé depuis quelques jours aux travaux des vignes, vint d'être trouvé noyé dans un petit ruisseau qui a à peine 20 centimètres de profondeur et situé aux environs de Pierrefort. C'est pendant qu'il lavait son linge qu'une crise épileptique l'a pris. Il est tombé la tête la première dans l'eau. Des secours l'ayant aperçu dans cette position se sont empressés de l'en retirer, mais l'asphyxie avait fait son œuvre.

TUÉ PAR UNE POMME DE TERRE. — Au cours d'une discussion, une ménagère, à bout d'arguments, saisit une pomme de terre et la lança à la tête de son mari. Atteint à l'œil droit, le malheureux tomba sans connaissance. Un congestion se déclara et le blessé succomba le lendemain.

UN ENFANT TUÉ. — Ses livres sous son bras, un enfant de huit ans se rendait à l'école. Dans la rue, il passa près d'un ouvrier qui était en train d'élaguer des arbres. Une branche tomba sur la tête du petit garçon qui s'affaissa instantanément. On le transporta dans une pharmacie, mais il expira sans avoir repris connaissance.

Concours n° 33 (6 séries)

L'Infructueuse Perquisition

PREMIÈRE SÉRIE

Le père Colas, soupçonné de crime, s'en défend comme un beau diable. On a perquisitionné chez lui pour découvrir des armes, mais on n'a rien trouvé.

Nos aimables lecteurs seront sans doute plus habiles que l'agent chargé de la perquisition.

Dans chaque série de ce concours (composé de six séries), ils découvriront une arme dissimulée dans la pièce, et qu'ils voudront bien cerner d'un trait d'encre; ou bien en déchiffreront le nom, soit à la façon d'un rébus, soit en changeant les lettres écrites et en les remplaçant par d'autres — précédentes ou suivantes — mais toujours dans le même ordre, soit enfin en mettant à la place de chiffres inscrits sur le dessin les lettres destinées à former le nom.

Ils ont trop d'ingéniosité pour ne pas venir facilement à bout de cette tâche.

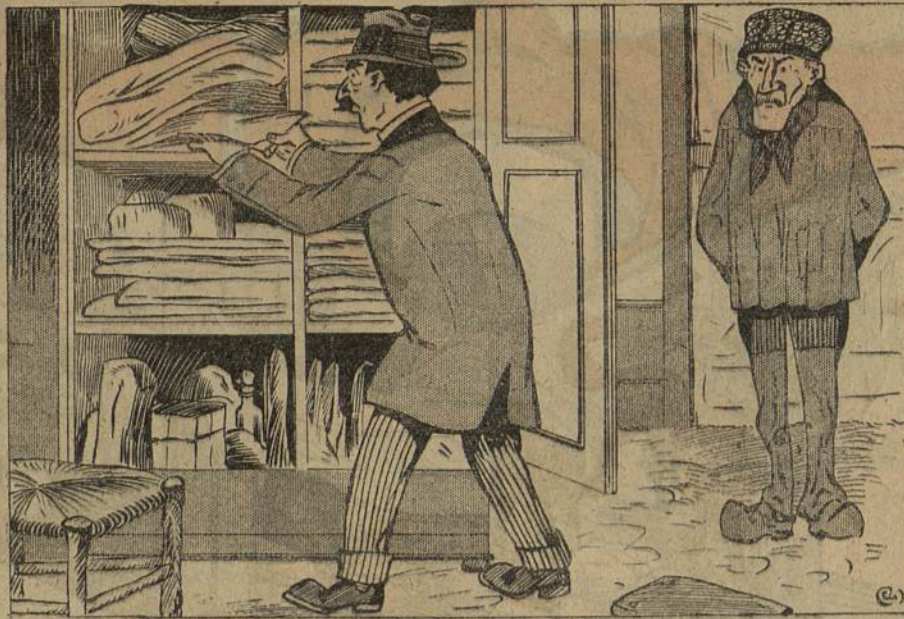
Il y aura dans ce concours à trouver une arme dissimulée et cinq noms d'armes à reconstituer.

Tout envoi partiel sera éliminé d'office. Les six solutions devront être adressées à M. Lecoq, à l'Œil de la Police, 75, rue Dareau, Paris. Prière de n'y joindre ni timbre, ni mandats.

Tous envois recommandés ou insuffisamment affranchis seront rigoureusement refusés.

Indiquer nettement sur l'enveloppe d'envoi le nom ou le numéro du concours.

Il est indispensable d'envoyer avec les six solutions, les six bouts de concours qui se trouvent au bas de cette page.



LISTE DES PRIX

1^{er} Prix : Une garniture de cheminée en marbre et bronze doré, avec 2 candélabres. — 2^e Prix : Un phonographe avec 10 rouleaux. — 3^e Prix : Un service de tumeur, contenant 4 pièces dans un bel écri. — 4^e Prix : Un très beau pendentif en argent contrôlé avec 3 améthystes. —

Du 5^e au 16^e Prix : Un portefeuille en vrai cuir. — Du 17^e au 40^e Prix : Une ravissante statuette en biscuit de Saxe. — Du 41^e au 60^e Prix : Un encrier en cuivre verni. — Du 61^e au 80^e Prix : Une gentille épingle de cravate fantaisie. — Du 81^e au 100^e Prix : Un cendrier en bronze. — Du 101^e au 150^e Prix : Une charmante broche art nouveau.

Pour les Aveugles

Il est question de faire un bill en Angleterre en faveur des aveugles. Ils n'ont point dans ce pays la ressource qu'ils ont en Espagne, de faire des guitares, et de dîner au bas bout de la table dans les festins galants, qu'ils accompagnent de leurs mélodies. Ils n'ont pas en France la ressource de mendier sur les ponts et aux portes des églises.

La mendicité est strictement interdite en Angleterre, et dans ce curieux pays, ce qui est interdit ne se fait pas. Heureusement il y a avec la loi des accommodements. Dans une petite ville anglaise nous aperçûmes une jeune aveugle paisiblement assise. Sa petite table devant elle avait sur elle un vase d'argent, et elle nous demanda l'aumône. Nous la félicitâmes avec surprise.

Mais cette surprise augmenta encore quand elle nous vint cette enfant tirer de ses haillons une feuille de papier et un crayon et nous demanda d'écrire notre nom. Un Anglais nous dit que c'était l'énigme. Il est interdit de mendier dans les Etats de George V, mais il est permis d'ouvrir des souscriptions. La jeune fille, narguant les policemen, en ouvrait pour sa grand-mère.

Un cercueil dans la rue

A la suite de la découverte sur le territoire de Moulis (Ariège) du cadavre d'une femme noyée, le maire de cette commune a fait procéder à la mise en bière dans la dépendance de la mairie. Quelques heures après, l'instituteur arriva chez le maire et déclara tout net qu'il ne voulait pas de cercueil dans un local dépendant de son institution.

« Si dans deux heures, ajouta-t-il, il n'est pas enlevé, je le jette dehors. » Le maire ayant laissé les choses en l'état, l'instituteur tint parole. Le cercueil fut transporté dans la rue voisine, celle-là même où les enfants de l'école prennent leur récréation, et y demeura une journée entière.

Une détenue morte d'émotion

En apprenant son renvoi devant la cour d'assises de Seine-et-Oise, une détenue de la prison de Versailles, qui avait tenté d'assassiner son mari, à Noisy-le-Grand, en octobre 1910, éprouva une telle émotion qu'elle tomba inanimée sur le sol. On s'empressa autour d'elle, mais tous les soins furent inutiles, et la malade, atteinte d'une maladie de cœur, ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Un acquittement mal accueilli

A Gand a été jugé un homme accusé d'avoir tué et assassiné une fillette. Le jury a acquitté l'inculpé et cette décision a provoqué de violentes manifestations dans l'enceinte de la cour d'assises. Par leurs cris divers et échangés des coups. A la sortie, la foule attendit l'acquétté et voulut lui faire un mauvais parti; il ne put s'enfuir que par l'intervention de la gendarmerie.

Pauvres Plaideurs!

Le plaideur français se plaint, et non sans raison, de l'exagération des frais de justice et des notes, prodigieusement exagérées, qu'il doit payer. Le plaideur américain ne se plaint pas mieux. Voici en effet le compte d'honoraires établi par un solliciteur américain. Avoir consulté un texte de lois, 20 dollars; s'être aperçu que le texte consulté n'était pas applicable et avoir consulté le bon, 20 dollars; Le procédé est aussi simple qu'ingénieux.

Contre les jurons

On jure trop en Angleterre. C'est afin de remédier à cet abus que vient de se fonder à Londres un nouveau club dont les membres s'engagent à sourire quand ils se sentent enclins à jurer: l'un vaut évidemment mieux que l'autre. En France, le langage est également émaillé de jurons, et pourtant, il existe, qui l'eût cru? — une société qui poursuit le même but que le nouveau club anglais. Elle s'appelle la Croix violette. Elle ne constitue pas de bureau. Elle a pris part, récemment, à un congrès contre la grossièreté de langage, qui s'est tenu à Rome. Mais il suffit de circuler dans les rues de Paris pour se rendre compte que les résultats obtenus par la Croix violette ne sont guère appréciables.

MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailliable de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert, et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Écrire à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Reclamez Partout GRATUITEMENT Le 1^{er} Fascicule de **BURIDAN** Roman de Cape et d'Épée inédit en Librairie

LES ROMANS HÉROÏQUES Le Héros de la Tour de Nesle

Les romans héroïques sont de merveilleux récits d'amour et de bataille qui font pleurer et rire, soupirer de pitié, de tendresse, de volupté ou irrisonner d'horreur. On souffre, on aime avec les héros qui ont vécu ces romans dramatiques. Avec la verve d'un Dumas qu'il égale et parfois dépasse

MICHEL ZÉVACO est le plus grand romancier de cape et d'épée; il sait faire étinceler les dagues et flamboyer les rapières. Dans Buridan l'on voit une reine de France, Marguerite de Bourgogne, implorer à genoux l'amour d'un roturier, du héros de cette sinistre Tour de Nesle, temple d'orgie et de crimes, repaire de Marguerite de Bourgogne.

CHACUN FASCICULE 16 pages — Nombresuses illustrations Couverture en couleurs

Reclamez le 1^{er} Fascicule GRATUITEMENT

Partout: Libraires, Kiosques, Marchands de Journaux, Gares, et à J. TALLANDIER, Éditeur, 75, Rue Dareau, PARIS.

IL PARAÎT RÉGULIÈREMENT Deux fascicules très illustrés par semaine. Mercredi et Samedi 10 cent.

AVIS IMPORTANT Les personnes dont l'habitation est éloignée de tout libraire, marchand de journaux ou gare et qui voudraient des différents fascicules de l'ouvrage, peuvent s'abonner chez l'éditeur pour recevoir ces fascicules par série de cinq tous les vingt jours environ.

BULLETIN Je m'abonne aux 20 premiers fascicules de BURIDAN. Ci-joint mandat-poste de 2 fr. Nom: _____ Adresse: _____ SIGNATURE: _____

Prix de l'Abonnement aux 20 premiers Fascicules: 2 fr. J. TALLANDIER, Éditeur, 75, Rue Dareau, PARIS.

326 MILLIONS DE FRANCS à gagner 136.250 LOTS OFFICIELS

Paie ment garanti par Etats, Ville de Paris, Crédit Foncier de France, etc.

152 TIRAGES OFFICIELS dans l'ANNEE

6 LOTS de 1 MILLION de fr. chacun	6.000.000
30 LOTS de 500.000 ^{fr.}	15.000.000
1.140 LOTS de 400.000, 100.000 pour	146.950.000
135.072 LOTS de 75.000, 50.000, etc., pour	158.050.000

FORTUNE 3 SOCIÉTÉ CIVILE DÉCENNALE POUR L'ACQUISITION DE VALEURS OFFICIELLES À LOTS. SECURITÉ ET GARANTIES ABSOLUES

Pour 3 Francs seulement on reçoit 100 NUMÉROS de Titres participant à 20 PROCHAINS TIRAGES 5, 10, 15, 22, 25 Mars, etc., etc.

NE PAS CONFONDRE Les demandes d'inscriptions ne sont reçues qu'à la GARANTIE SOCIALE Section B 85, Rue Maubeuge, PARIS (X^e) contre mandat ou bon-poste de 3^{fr.} Contre remboursement 0.50 en plus.

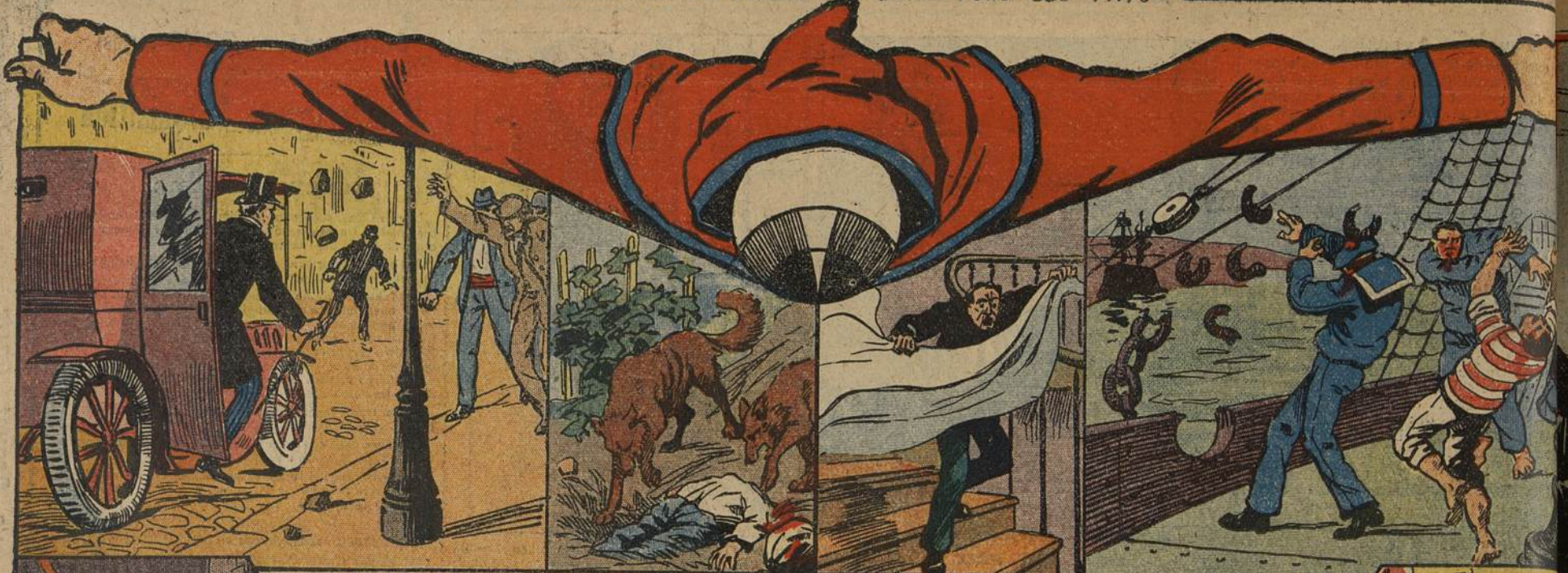
Société offrant le maximum d'avantages et de garanties avec 100 numéros de Titres à Lots pour 3 francs seulement. Co-Propriété garantie, Contrôle officiel et permanent des Titres. — Service gratuit des Listes de Tirages.

Abonnements à L'ŒIL DE LA POLICE : FRANCE : 6 francs par an — ÉTRANGER : 8 francs par an Les Abonnés reçoivent comme Prime gratuite L'AUBERGE ROUGE DE PEYRABAILLE (page d'une valeur de 5 francs. Joindre 0.50^{fr.} pour recevoir franco à domicile.) Adresser les demandes : 75, rue Dareau, Paris.

L'ŒIL DE LA POLICE CONCOURS N° 33 L'Infructueuse Perquisition BON N° 1 Conserver ce bon et nous le retourner à la date que nous indiquerons.

Nous publierons dans notre prochain numéro La suite de notre 32^e Concours LES 8 QUESTIONS DE L'AVISÉ DÉTECTIVE

Pour les Annonces, s'adresser à l'AGENCE PARISIENNE DE PUBLICITÉ, 16, rue Drouot, Paris.



ATTENTAT POLITIQUE. — En traversant les rues de Gétafe, l'automobile du président de la Chambre a été criblée de coups de pierres. Les vitres des portières furent brisées. Le président qui ne fut pas atteint descendit de l'auto et mit en fuite ses agresseurs.
ESPAGNE.

UN CADAVRE DÉCAPITÉ. — Des renards talonnés par la faim, probablement, ont fouillé la terre d'une vigne voisine du village de Fos-sur-Mer et mis à découvert un cadavre. La tête, détachée du tronc, avait été mise dans un sac et le cou était cravaté par une courroie. La victime, un terrassier, a été reconnue. On a découvert qu'elle avait été tuée en exécution d'une vengeance.
MARSEILLE.

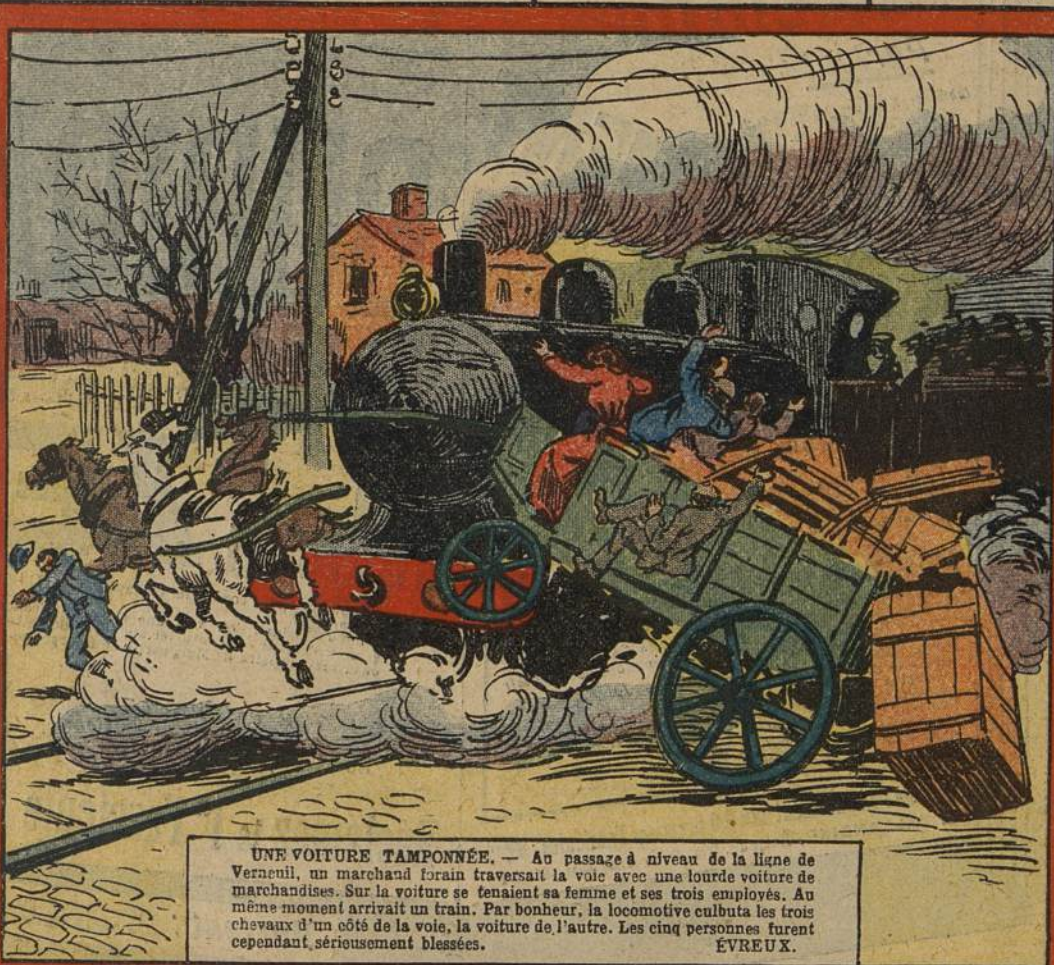
UN FOU MACABRE. — Dans un immeuble de la rue de Condé, un locataire pris de folie, parcourait l'escalier, agitant un grand drapeau et hurlant : C'est moi le microbe de la peste. Gare à vous !... Je vais me venger ! Des agents informés accoururent pour l'arrêter. Mais ledément se mit en devoir de tout briser. Pour le capturer, il fallut enfoncer la porte de son logement.
PARIS

TERRIBLE ACCIDENT. — A bord du « Suffren », la chaîne de l'ancre bâbord trop tendue, se rompit brusquement. La partie restée à bord fonotta avec violence sur le bord et ses débris atteignirent plusieurs hommes. L'un d'eux, littéralement mitraillé, fut tué sur le coup. Deux de ses camarades furent gravement blessés.
TOULON



UNE TRAGÉDIE RÉALISTE. — Une troupe d'amateurs de Loucheux donnait la représentation d'un drame. Un des acteurs qui devait être poignardé, oubliant de regarder sous sa robe une cotte de mailles, fut tué sur le coup. Quand son camarade lui porta le coup de poignard, un autre camarade malheureux recut l'arme dans la poitrine et fut tué sur le coup.
CHARENTAIS

TUÉS PAR LA FOUDRE. — La foudre est tombée sur le quartier militaire du Château-Neuf, à Oran, où est casernée la 3^e batterie du 6^e bataillon d'artillerie à pied. Un jeune soldat, âgé de 22 ans, a été foudroyé. La mort a été instantanée. Un autre artilleur a été partiellement paralysé.
ALGÉRIE.



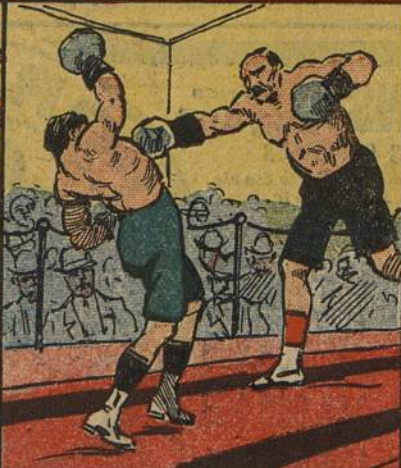
UNE VOITURE TAMPONNÉE. — Au passage à niveau de la ligne de Vernueil, un marchand forain traversait la voie avec une lourde voiture de marchandises. Sur la voiture se tenaient sa femme et ses trois employés. Au même moment arrivait un train. Par bonheur, la locomotive culbuta les trois chevaux d'un côté de la voie, la voiture de l'autre. Les cinq personnes furent cependant sérieusement blessées.
ÉVREUX.



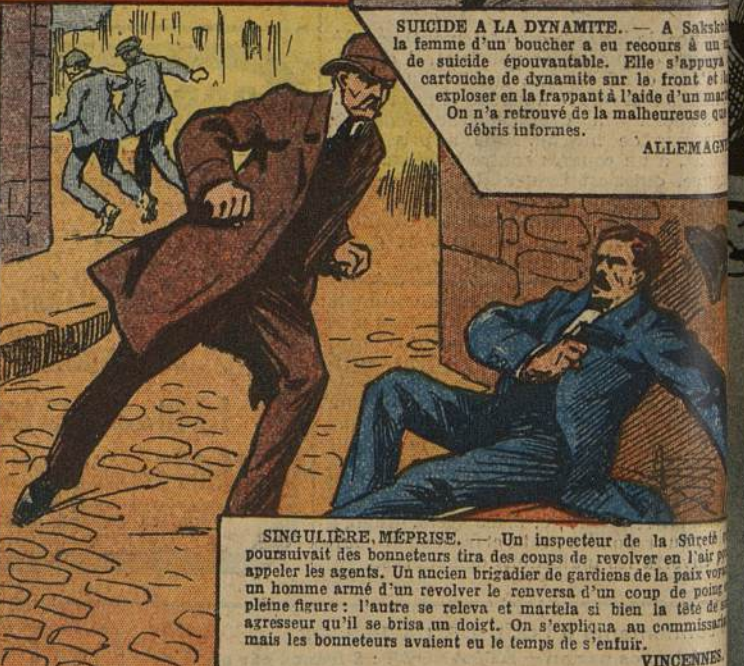
UN PLANCHER S'EFFONDRE. — A Guarda, lors de la visite du ministre de la Guerre à la caserne du 12^e d'infanterie, la salle de réception était bondée de monde : tout à coup le plancher s'écroula. Il y a eu 150 blessés, dont quelques-uns sont grièvement atteints ; mais il n'y a aucun mort.
PORTUGAL.



EXPLOSION D'UNE POCHÉ DE MÉTAL. — A l'usine métallurgique de Jeumont, un très grave accident est arrivé. Vers neuf heures du matin, une poche de métal en fusion fit explosion et démôla tout un atelier. Il y eut trois morts et 14 blessés.
AVESNES.



LA MORT D'UN BOXEUR. — Un jeune boxeur de vingt-et-un ans est mort dans un match qu'il soutenait au Club Athletic de Hull. Il avait été appelé à remplacer un boxeur qui ne s'était pas présenté et dès les premiers coups échangés, au premier round il tomba comme une masse. Il est mort sans avoir repris connaissance.
ÉTATS-UNIS.



SUICIDE A LA DYNAMITE. — A Salsbrunn, la femme d'un boucher a eu recours à un suicide épouvantable. Elle s'appuya sur une cartouche de dynamite sur la tête et fit exploser en la frappant à l'aide d'un marteau. On n'a retrouvé de la malheureuse que des débris informes.
ALLEMAGNE.

SINGULIÈRE MÉPRISE. — Un inspecteur de la Sûreté poursuivait des bonneteurs tira des coups de revolver en l'air pour appeler les agents. Un ancien brigadier de gardiens de la paix vint un homme armé d'un revolver le renversa d'un coup de poing. L'autre se releva et martela si bien la tête de l'agresseur qu'il se brisa un doigt. On s'expliqua au commissariat mais les bonneteurs avaient eu le temps de s'enfuir.
VINCENNES.